

## ArcelorMittal, à Florange, SNCM, maires :



Hollande quittant les locaux d'ArcelorMittal.

## Au service des multinationales

François Hollande, ce 24 novembre, est venu à Florange pour dire qu'il avait tenu ses promesses. Quelles promesses ? Avec l'appui de son gouvernement, ArcelorMittal a fermé les hauts-fourneaux en avril 2013, dénoncent les délégués CGT et FO qui ont refusé de le rencontrer !

Le ministre des Transports, lui, ira le 26 novembre à Bruxelles faire acte d'allégeance après la mise en dépôt de bilan de la SNCM, que le gouvernement a sciemment provoquée, l'Etat étant actionnaire majoritaire aux côtés du trust privé Veolia. L'emploi de 2 000 marins et des milliers d'autres dans les ports, chez les sous-traitants, sont en jeu.

« Pas un emploi ne doit disparaître ! », disent des militants de toutes tendances de Marseille, de Toulon, de Corse.

Au même moment, les maires de France, dont le congrès s'est ouvert à Paris le 25 novembre, dénoncent les coupes sans précédent (22 milliards d'euros cumulés entre 2015 et 2017) dans les dotations de l'Etat, qui visent à les contraindre à sabrer dans leurs dépenses, dans les services publics, dans leurs investissements. Sans compter celles dans les administrations de l'Etat et dans tous les régimes de protection sociale, le tout devant financer 41 milliards d'euros d'exonérations au bénéfice des patrons dans le cadre du pacte de responsabilité.

Mais pour la Commission européenne, empêtrée dans sa propre crise, le gouvernement ne frappe pas assez fort. Le 28 novembre, elle donnera un premier avis sur le projet de budget français. Pas assez de déréglementation, pas assez de coupes, dit-elle. Cette Commission dont le président, Jean-Claude Juncker, a mis en place, alors qu'il dirigeait le gouvernement du Luxembourg, un système d'évasion fiscale à grande échelle au bénéfice des multinationales ! ■ Y. L.

## Les délégués FO et CGT d'ArcelorMittal de Florange ont refusé de rencontrer François Hollande

**Les syndicats FO et CGT d'ArcelorMittal de Florange ont refusé de participer à l'entrevue avec Hollande le 24 novembre (contrairement à la CFDT et la CGC). Nous avons posé la même question aux délégués FO et CGT : « Pourquoi avez-vous refusé de participer à cette entrevue ? »**

**Jean Mangin (délégué FO) :** A part les grands discours, il n'y a rien qui se dessine dans l'intérêt des citoyens et des salariés. Pour preuve, le projet de plate-forme de recherche créerait au maximum quarante emplois. Cela ne va pas permettre de redémarrer les hauts-fourneaux. A Florange, en 2011, on était 2 900, aujourd'hui, nous sommes 2 100, et dans six mois, moins de 2 000 ! A cela, il faut ajouter les 800 postes de sous-traitants supprimés dont personne ne parle. Il y a toujours les

inquiétudes sur l'avenir du packaging et sur certaines installations du train à chaud. Il reste quelques dizaines de salariés à reclasser, mais il ne faut pas oublier qu'il y a eu, avec l'arrêt des hauts-fourneaux, 629 suppressions d'emplois.

On est dans un pays avec un taux de chômage élevé, il faudrait déjà bloquer les licenciements.

Ce n'est pas en fermant les usines qu'on y arrivera, il faut une réponse politique adaptée.

**François Lopera (délégué CGT) :** La question reste le redémarrage des hauts-fourneaux. On est dans une situation aberrante : 2 500 tonnes de fonte sont transportées de Dunkerque à Florange tous les jours pour être transformées.

On veut bien discuter avec Hollande, à condition que ce soit sur la base du redémarrage des hauts-fourneaux et de la garantie des emplois.

Sur Florange, en trois ans, on a perdu mille emplois et on en perdrait encore cinq cents dans les trois ans à venir. Ce ne sont pas les trente CDI annoncés qui y changeront quoi que ce soit.

Il y a moyen de produire de la fonte et de redonner un dynamisme à l'industrie en France.

**Yves Fabbri (ancien secrétaire de la section CGT Florange) :** Le projet de création d'un nouveau centre de recherche, c'est

**« En trois ans, on a perdu 1 000 emplois et on en perdrait encore 500 dans les trois ans à venir. Ce ne sont pas les 30 CDI annoncés qui y changeront quoi que ce soit »**

de la poudre aux yeux, d'autant plus que le centre de recherche actuellement en activité à Maizières-lès-Metz (IRSID) compte 600 emplois et que son budget a été réduit de 20 %.

La visite de Hollande, c'est de la pure communication, car les destructions d'emplois continuent : l'usine Tata Steel, à Hayange (ils fabriquent des rails) vient d'être vendue à un fonds de pension.

Quand il est venu ici en 2012, j'avais dit qu'il ne s'était engagé à rien !

Hollande doit revoir sa politique qui ouvre la voie à la droite et à l'extrême droite.

Il faut réorienter la politique industrielle : faire comme en 1945, quand on a créé EDF-GDF, la Sécu, nationalisé Renault...

**Lionel Burriello (secrétaire du syndicat CGT Florange) :** Hollande déroge à l'accord Ayrault-Mittal de 2012.

Même si on s'oppose à cet accord, certains engagements ne sont pas tenus. Par exemple, l'accord précisait que les hauts-fourneaux à l'arrêt devaient « rester en l'état » ; en réalité, il n'y a pas les crédits pour le faire.

Hollande perd toute sa crédibilité. Il est co-responsable de la montée du FN, en particulier à Hayange.

En ne participant pas à l'entrevue, on veut marquer une rupture avec la politique industrielle basée sur l'austérité.

Propos recueillis par notre correspondant local ■

## Situation explosive au congrès des maires de France

Mardi 25 novembre, porte de Versailles à Paris, s'ouvre le 97<sup>e</sup> Congrès des maires. Un congrès qui se tient dans une situation explosive après la décision de l'Etat de revoir à la baisse, une baisse drastique, ses dotations aux collectivités locales : 3,7 milliards d'euros en moins par an entre 2014 et 2017, soit plus de 11 milliards sur la période, en vertu du pacte de responsabilité.

« Les territoires sont au bord de l'asphyxie ! », prévient l'Association des maires de France (AMF).

Des budgets d'austérité, des coupes claires à l'ordre du jour de tous les conseils municipaux, avec leurs conséquences brutales sur la population : 200 millions d'euros en moins, par exemple, à Paris pour la seule année 2015, salaires amputés pour les agents communaux et 15 % en moins dans les budgets de fonctionnement des services publics à Toulouse, suppression de postes, non-renouvellement de contrats... (lire également page 7).

Aux budgets amputés, aux transferts de charges, à la remise en cause des capacités d'investissement des communes pour les années à venir, s'ajoutent la mise en place des rythmes scolaires, la réforme territoriale en cours d'examen... autant de sujets brûlants auxquels les élus doivent faire face et qui provoquent révolte et colère.

« L'augmentation des charges, combinée à la baisse des dotations est insupportable », lance Jacques Péliard, actuel président de l'Association des maires de France, qui ne se présentera pas pour un nouveau mandat. ■

## les dossiers brûlants pour le gouvernement

# La SNCM sous la menace d'un redressement judiciaire

Vendredi 28 novembre, le tribunal de commerce de Marseille doit se prononcer sur la mise en cessation de paiement de la SNCM (*lire Informations ouvrières, n° 327*), qui assure notamment des liaisons maritimes avec la Corse, alors que dans le cadre de la continuité territoriale, la SNCM jouit d'un financement assuré par une délégation de service public (DSP). Cette cessation de paiement a été délibérément provoquée par le gouvernement, l'Etat étant actionnaire majoritaire (avec la Caisse des dépôts et consignations, qu'il contrôle), aux côtés du trust Veolia.

« *Le redressement judiciaire est le premier pas vers une liquidation* », a dénoncé Frédéric Alpozzo, du syndicat CGT de la SNCM, le 24 novembre, lors d'une conférence de presse organisée par les syndicats CGT du port de Marseille (SNCM, Méridionale, dockers, port, réparation navale et douane).

Le journal *Le Marin*, qui en fait le compte rendu, rapporte que pour ces syndicalistes, « *les salariés sont prêts à agir* ». Ce journal informe également que, le même jour, la présidente confédérale de la CFE-CGC, « *première dirigeante d'une grande centrale à s'exprimer* », rendait public un communiqué dénonçant la « *faillite organisée* » de la SNCM et la « *responsabilité de l'Etat actionnaire* ».

Vu les enjeux, une déclaration de militants de toutes tendances circule dans la région PACA, déclaration que nous publions ci-contre.

## Déclaration de militants de toutes tendances

Devant l'avalanche de déclarations et supputations qui ont été faites suite à l'annonce du dépôt de bilan de la SNCM, nous, travailleurs et militants d'origines diverses, syndicalistes CGT, FO, FSU, Solidaires ou autres, pour certains membres de partis politiques PCF, PS, POI, PG... de la région PACA, nous estimons nécessaire de faire la déclaration suivante :

« Nous constatons que,  
— s'appuyant sur l'exigence de remboursement de 440 millions par l'Union européenne,  
— avec l'accord du gouvernement et de l'Etat qui refuse d'utiliser sa participation majoritaire pour les bloquer, les patrons de Transdev et Veolia s'engagent dans la dernière ligne droite : décision d'exiger 144,3 millions de remboursement immédiat, redressement judiciaire, rupture de continuité de la compagnie, sont mis sur la table pour porter un coup fatal à la SNCM, à la délégation de service public permettant la continuité territoriale, et au maintien du pavillon de premier registre garantissant les droits des marins.

Les conséquences en seraient désastreuses pour au minimum 1 000 à 1 500 marins, officiers et sédentaires laissés sur le carreau, auxquels il faut ajouter les saisonniers et les emplois de la sous-traitance à Marseille et en Corse.

**Europe, Etat et gouvernement, patrons et actionnaires, se liguent comme un seul homme pour liquider la SNCM et des milliers d'emplois.**

A la question : « *Faut-il laisser faire ?* » posée par le quotidien *La Marseillaise* (30 octobre), nous répondons : face à cette ligue anti-SNCM et anti-ouvrière, il est légitime que tous les marins, les travailleurs, tous les syndicats, à tous les niveaux, tous ceux qui se réclament des intérêts ouvriers s'unissent dans un bloc sur les revendications des marins et de

leurs syndicats CGT, CGT-FO, CFE-CGC, CFTD, SAMMM pour  
— le maintien de tous les emplois,  
— l'indivisibilité de la SNCM et de toutes ses missions, incluant le maintien des lignes de Toulon et Nice,  
— l'armement des navires sous pavillon français de premier registre et l'application du droit social français à tous les travailleurs.

Voilà ce qui peut répondre à ce que tout le monde sait de la situation, qui est marquée par la formidable résistance maintes fois démontrée, depuis la grève contre la privatisation de 2005 jusqu'à celles de janvier et juin-juillet 2014.

Tout le monde sait que les marins, les employés de la SNCM, tout comme ceux de la SNCF, d'Air France... ne sont pas isolés, ni dans la population ni parmi les travailleurs.

*La Marseillaise* souligne, dans ce même article, que les marins laissés seuls ont peu de chance d'y arriver, en précisant : « *Il est plus que temps que se lève dans la ville et dans la région un mouvement social et politique pour sauver la SNCM.* » Ce d'autant que les prises de position de soutien se sont multipliées dans les mois précédents, dont un appel de 350 militants titré : « *Ils ont raison, nous sommes avec eux, nous les soutenons.* »

**Opposer cette légitime défense, ce bloc uni des travailleurs et des organisations en défense des revendications portées par l'intersyndicale de la SNCM, c'est ce qu'il faut maintenant concrétiser.**

**Quelles que soient nos différences et nos sensibilités, nous nous y employons, dès maintenant. »**

(1) Rappel : le capital de la SNCM est détenu à 66 % par Transdev (dont 33 % de la Caisse des dépôts et consignations contrôlée par l'Etat), à 25 % par l'Etat et à 9 % par les salariés.

## 120 premiers signataires

ADAMO Christophe, DCNS, Toulon ; ALPOZZO Frédéric, SNCM, Marseille ; AMENDOLA Laurence, Sécurité sociale, Marseille ; ANASTASIO André, SNCM, Marseille ; ARIES Franck, INRA, Avignon ; ARNAL Joëlle, adjointe au maire, La Seyne-sur-Mer ; BARBAGELATA Pierre, Hyères ; BAREAU Nicole, Sécurité sociale, Marseille ; BASLY Ludovic, NRS, Antibes ; BAUDUIN Viviane, Sécurité sociale, Marseille ; BAVOIS LOUVET Marie, Sécurité sociale, Marseille ; BAYLAC Hervé, Défense, Toulon ; BEN MOUSSA Farred, Carrefour, Antibes ; BERNARD Guy-Pierre, Schneider Carros ; BEZIADE Cédric Sécurité sociale, Marseille ; BEZIADE Franck, Sécurité sociale, Marseille ; BIANCHI Emmanuel, Eurivare/Cap Gemini, Martigues ; BIBER Stéphane, RLA Nice ; BONANS Jean, *La Marseillaise*, Marseille ; BOTREL François, DCNS, Toulon ; BOUIH Stéphane, SNCM, Marseille ; BOULAACHAIDR Aziz, Florette, L'Isle-sur-la-Sorgue ; BREIL Nicolas, AUSY, Antibes ; BRIOUDE Martine, Transport et Logistique, Marseille ; BUSCHIAZZO Séverine, hôpital, Aix-en-Provence ; CALDERON Jeanne, Marseille ; CALVETTI Marie-Hélène, Lagnes ; CANIFFI Georges, SEPR, Sorgues ; CHINI Christian, CMN, Marseille ; CIVETTINI Anthony, adjoint au maire, La Seyne-sur-Mer ; COCORDAN Philippe, DCNS, Toulon ; COIGNAT Bernadette, DDTM, Marseille ; CORRAINE Françoise, ADSEA, Nice ; COT Odette, Finances publiques, Avignon ; COUDOUX Cyril, hospitalier, Toulon ; COURVOISIER Cédric, conseiller du salarié, Antibes ; DALINO Pierre-Yvon, Finances publiques, Avignon ; DAUPHINE Quentin, enseignant, Saint-Maximin ; D'AVISTER-PORTE Nathalie, Finances publiques, Cavaillon ; DE HARO Marie-Josée, Sécurité sociale, Marseille ; DE MORISIER Françoise, CLM, Villeneuve-Loubet ; DENIS Françoise, enseignante, Toulon ; DERRIEN Claudie, AIA, Cuers ; DEVITO Christian, Transgourmet, Arles ; DIMIER-ZOLLA Rémy, agent territorial, La Seyne-sur-Mer ; DI MINO Giovanni, enseignant, Marseille ; DIOP Sylvie, DHF, Nice ; DIVERRES Loïc, DCNS, Toulon ; DOSSETTO Barthélémy, SIRTOM, Apt ; DUPUY Jean-Michel, hospitalier, Aix-en-Provence ; ECHEVARRIA Juan Carlos, SNCM, Marseille ; ELENA Marlène, Nice ; FARRE Yannick ; FERRAGIOLLI Jean Pierre, marin SNCM, Marseille ; GARRAUD Evelyne, DCNS, Toulon ; GENTILE Christophe, DCNS, Toulon ; GIACOMONI Paul, Corse du Sud, Ajaccio ; GIROUX Edith, Sécurité sociale, Marseille ; GONZALEZ Georges, Eiffage, Antibes ; GOUATY Nathalie, SNCF, Cannes ; COUZIN Christine, hospitalière, Aix-en-Provence ; GREGOIRE Denise, hospitalière, Aix-en-Provence ; GRIZEL Marcel, retraité, Toulon ; GROU Marie-Pierre, DCNS, Toulon ; GROUT Jérôme, cheminot, Marseille ; GUY Gilles, AUSY, Antibes ; HERBOUZE Yves, Sécurité sociale, Tarascon ; HIMBER Philippe, instituteur, Toulon ; HUCHARD Caroline, SNCM, Marseille ; HUILLE Henri, Marseille ; IMBERNON Xavier, Fralib, Marseille ; JACQUET Stéphane, SNCM, Marseille ; JOUTEUX Stéphane, Amadeus, Sophia Antipolis ; KRANENWITTER Richard, AUSY, Aix-en-Provence ; KUSTER Damien, SNCF, Gap ; LAUDEREAU Guy, Schneider, Carros ; LEPEIX Benoît, Thalès Alenia Space, Cannes-La Bocca ; LOGER Hugues, SNCM, Marseille ; LOURS Gérard, DDT, Vaucluse ; LOZANO Paule, directrice d'école, Marseille ; LUIGGI Gérard, Toulon ; QUESNEL Vincent, SOCOPIA, L'Isle-sur-la-Sorgue ; MAJESCAS André, instituteur, Ajaccio ; MARCHETTI Peter, Sécurité sociale, Marseille ; MARTINEZ Françoise, Finances publiques, Toulon ; MATTHEWS Cédric, Marseille ; MAZZA Véronique, Sécurité sociale, Marseille ; MAZZERBO Denis, hospitalier, Marseille ; MAITTE Hervé, DDTM, Marseille ; MOULUN Patrick, Finances publiques, Toulon ; MUSSO Nadia, Sécurité sociale, Marseille ; NEFF Franck, instituteur, Marseille ; NENY Christian, Aubagne ; NERCESSIAN Nicolas, SNCM, Marseille ; NGUYEN-VAN Mai, Sécurité sociale, Marseille ; OLLIVIER Véronique, Carrefour, Nice ; PEREZ Georges, hospitalier, Aix-en-Provence ; RAYNAUD Corinne, Sécurité sociale, Marseille ; REYNIER Patrick, DCNS, Toulon ; ROMS Philippe, instituteur ; ROUSSEAU Aline, *La Marseillaise*, Toulon ; ROUVIERE Jacky, SNCF, Marseille ; SALE René, hospitalier, Aix-en-Provence ; SAMPERE Christine, Arsenal de Toulon ; SANFILIPPO André, retraité SNCM ; SANTINI Marcel, régie des transports, Ajaccio ; SANTUCCI Henri, Finances publiques, Orange ; SCIACCA Jean Pierre, SNCM, Marseille ; SERVEL Franck, DCNS, Toulon ; SIMONI Julien, inspecteur maritime, Toulon ; STEFANI Michel, Haute-Corse ; TABANOUS Laurent, ERDF, Avignon ; TRIBOUILLARD Pierre, hospitalier, Marseille ; TRINEL Jean-Luc, retraité Normed, La Seyne-sur-Mer ; TROJANI Bernard, Palasca, Haute-Corse ; VAUTHIER Denis, INRA, Avignon ; VICHET Marie-France, hospitalière, Aix-en-Provence ; VILLODRE Marc, Airbus Helicopter, Marignane ; VIRGIL Héléne, DDTM, Toulon ; WULFF Michel, Sécurité sociale, Marseille.

## ÉDITORIAL

### “Comment sortir de l'ornière ?”

Jean Markun  
Secrétaire national du POI

Dans un tract publié à la veille de la visite de François Hollande à Florange, les comités de Moselle du POI rappelaient que c'est le Premier ministre de l'époque, Jean-Marc Ayrault, qui « *avait signé, avec Mittal, le 30 novembre 2012, l'arrêt des hauts-fourneaux* ». Ce tract relevait également les propos du préfet de la région Lorraine : « *Les partenaires sociaux sont au centre des politiques de développement économique et social voulues par l'Etat et le conseil régional de Lorraine.* »

On comprend, dans ces conditions, la décision prise par les « partenaires sociaux » — ou du moins les représentants des syndicats ouvriers Force ouvrière et CGT d'ArcelorMittal Florange — de refuser de participer à l'entrevue prévue avec Hollande (contrairement aux représentants de la CFTD et de la CGC). Dans la discussion qu'ils ont eue, lors du rassemblement, avec les adhérents du POI venus les interviewer pour *Informations ouvrières*, ils ont dit ce que nous pensons tous, travailleurs et militants de la région Lorraine sinistrée. A savoir que depuis 2011 et les décisions d'accompagnement de la liquidation de la sidérurgie, le chômage ne cesse de s'étendre. Ils ont dit la désertification industrielle. Ils ont dit l'exigence de bloquer les licenciements, du redémarrage des hauts-fourneaux et le refus de cautionner la politique du gouvernement en la matière.

C'était ce 24 novembre 2014, à Florange, l'illustration de ce que nous, militants de toutes tendances et de toutes origines du mouvement ouvrier, avons formulé dans l'appel à une conférence d'unité et de résistance le 17 janvier prochain, à savoir notre volonté commune « *d'agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement, dans l'unité de ses organisations, contre le "pacte de responsabilité" qui aujourd'hui concentre la politique de rigueur (d'austérité) et prétend engager les organisations syndicales dans l'accompagnement du plan gouvernemental.* »

Ce même 24 novembre, les médias ont répété les chiffres de l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA : 25 % en cinq ans ! Et aussi ce chiffre incroyable de 130 millions de repas que les « Restos du cœur » s'approprient à servir cet hiver.

« *Comment sortir de l'ornière ?* » C'est la question posée par la CGT sidérurgie Lorraine lors de sa conférence de presse du 4 novembre. Notre réponse se trouve dans la rupture avec la politique du gouvernement et la construction d'une mobilisation inégalée depuis longtemps.

Le désastre social et politique auquel conduit l'orientation d'un gouvernement tout entier subordonné à l'Union européenne et à la classe capitaliste ne peut plus être masqué. Au moment où, en plein marasme, ce gouvernement annonce de nouvelles contre-réformes contre le droit du travail et les droits syndicaux ; au moment où Valls envoie une lettre à Bruxelles pour détailler la liste des prochaines contre-réformes à venir ; au moment où PSA annonce un nouveau plan de suppressions d'emplois, une question domine toutes les autres : bloquer ce gouvernement, bloquer cette politique qui conduit tout droit à une catastrophe sans précédent.

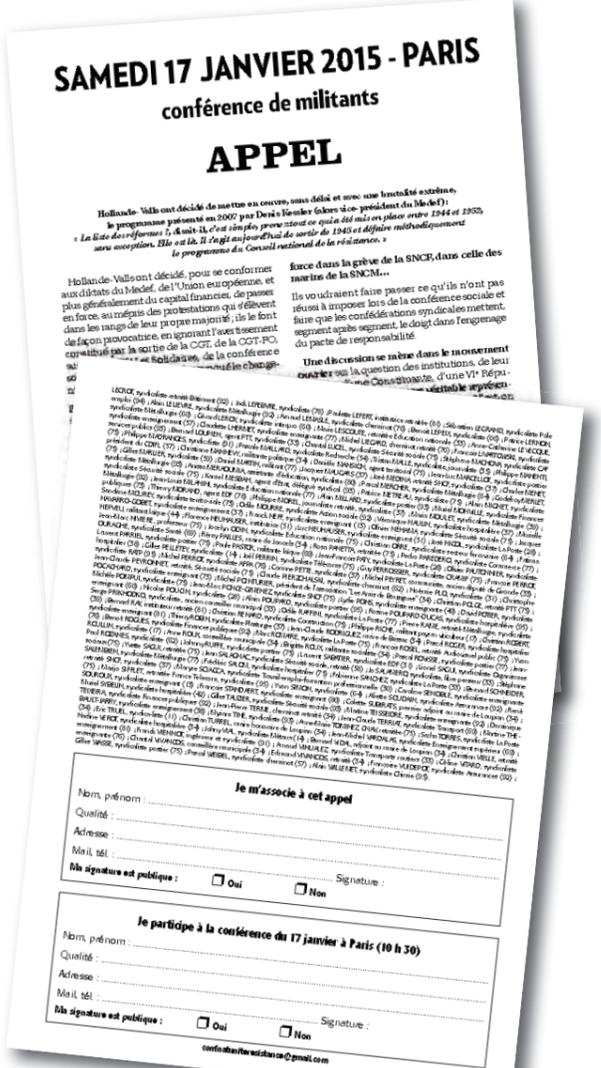
Aider au rassemblement des forces qui refusent au gouvernement la collaboration qu'il exige impunément du mouvement ouvrier : c'est l'urgence du moment. Oui, plus que jamais, la lutte de classe reste le moteur de l'histoire. Elle est au cœur de l'action des militants qui construisent le Parti ouvrier indépendant.

# 17 JANVIER, PARIS : conférence pour l'unité, la résistance, pour la défense des intérêts des travailleurs, pour la démocratie

Les initiateurs de l'appel des 195 ont proposé d'organiser une conférence nationale, le 17 janvier prochain à Paris, afin de mettre en débat les questions posées dans l'appel qu'ils ont lancé (extrait) :

« Une discussion se mène dans le mouvement ouvrier sur la question des institutions, de leur réforme, d'une Constituante, d'une VI<sup>e</sup> République... y compris sur une véritable représentation politique de la classe ouvrière. N'est-on pas en droit de s'interroger sur le premier pas qu'il faudrait franchir pour ouvrir une voie capable de sortir de l'impasse dans laquelle le pays est entraîné sous la conduite de tous les partis institutionnels, de droite ou de gauche ? Toute la situation, dans son inévitable diversité, produite par la brutalité des coups portés dans tous les domaines essentiels de la vie des travailleurs, ne se concentre-t-elle pas en priorité dans la question suivante : Comment pouvons-nous, travailleurs et militants de toutes origines politiques, élus, démocrates... agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement dans l'unité de ses organisations contre le "pacte de responsabilité" qui aujourd'hui concentre la politique de rigueur (d'austérité) et prétend engager les organisations syndicales dans l'accompagnement du plan gouvernemental ? En effet, nous savons que la lutte des classes reste le moteur de l'histoire. C'est pour discuter de ce qu'il est immédiatement possible d'entreprendre sur tous ces sujets que nous lançons cet appel. »

Une liste de 353 nouveaux signataires est parue. Elle est publiée, avec l'appel lancé par les 195 premiers signataires, dans un nouveau document permettant de s'inscrire à la conférence.



Pour obtenir l'appel, pour le signer, le faire circuler... et pour participer à la conférence du 17 janvier [confnatuniteresistance@gmail.com](mailto:confnatuniteresistance@gmail.com)

# Seuils sociaux : là encore, le gouvernement a fait la courte échelle au Medef

Le 21 novembre, au troisième round des négociations sur « la qualité, l'efficacité du dialogue social dans l'entreprise et l'amélioration de la représentation des salariés », le Medef a formulé de « nouvelles propositions », en traduisant à la lettre le « document d'orientation » fourni par le gouvernement quelques mois plus tôt.

Dans ses dernières propositions, le Medef veut en finir avec des obligations fixées par la loi (organisation des élections, négociation annuelle obligatoire sur les salaires, processus de consultation des comités d'entreprise [CE] et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail [CHSCT], et bien d'autres encore), pour les remplacer par un cadre souple où l'initiative sera de son côté. Qu'on en juge. En lieu et place, dans les entreprises de plus de 10 salariés, des délégués du personnel (DP), et, dans les entreprises de plus de 50 salariés, des CE et des CHSCT, le Medef propose de créer une seule et unique représentation : le « conseil d'entreprise ». Le Medef formule ainsi le sens de ces changements : « Faire en sorte qu'employeurs et salariés puissent en confiance discuter et adopter les règles le plus adaptées à la situation », recréer un « espace de liberté et de dialogue ». Le but : permettre « aux salariés de mieux saisir la stratégie de l'entreprise » alors que, selon le Medef, la loi « a fini par transformer le dialogue social en exercice souvent dépourvu de sens ». Il précise : « Le conseil d'entreprise est l'instance unique de représentation du personnel dans l'entreprise (...). Il constitue l'interlocuteur de l'employeur pour l'exercice du dialogue social. »

## LA MARGINALISATION DES SYNDICATS DANS L'ENTREPRISE

Même si, pour les entreprises de plus de 50 salariés, la place des syndicats est citée plus loin dans le document, on comprend bien que si le conseil d'entreprise est l'interlocuteur unique, c'est la marginalisation des syndicats dans l'entreprise qui est en jeu. D'ailleurs, le Medef habilite le conseil d'entreprise à négocier les salaires, l'intéressement, la participation, la protection sociale complémentaire, la durée du tra-



Le président du Medef, Pierre Gattaz, en compagnie du ministre des Finances, Michel Sapin.

vail, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), les conséquences des mutations économiques (comprendre : les suppressions d'emplois), l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, l'accès à l'emploi des handicapés. En outre, dans les entreprises de plus de 50 salariés, le Medef revendique une simplification considérable des consultations obligatoires auxquelles est soumis l'employeur. En revanche, il préconise que « chaque année le conseil d'entreprise est consulté sur les orientations stratégiques de l'entreprise, définies par l'employeur avant leur mise en œuvre ». C'est affirmer que c'est la stratégie économique de l'entreprise qui a la priorité (il est prévu que les représentants au conseil d'entreprise bénéficieront d'une formation à la « compréhension des enjeux économiques et sociaux de l'entreprise »). Enfin, dans sa proposition, le Medef supprime le CHSCT qui devient une commission du conseil d'entreprise.

## LE "DOCUMENT D'ORIENTATION" DU MINISTRE DU 27 JUILLET

Il s'agit des propositions du Medef, certes, mais le « document d'orientation » du ministre du Travail, François Rebsamen, envoyé le 27 juillet dernier pour cadrer ces « négociations », contient en anticipation les préoccupations du Medef. Selon ce document, la représentation actuelle des sala-

riés « n'associ(e) pas suffisamment les représentants des salariés aux décisions stratégiques de l'entreprise ». Il faudrait aussi, selon la lettre du ministre, « permettre une organisation plus cohérente des obligations » et « explorer la voie de la délégation unique ». Le Medef s'y est engouffré en exigeant : plus de DP, de CE, de CHSCT, remplacés par un conseil d'entreprise, avec une simplification complète des obligations de consultation.

## UN RENVERSEMENT COMPLET DE TOUTE L'ARCHITECTURE DE LA LÉGISLATION SOCIALE

L'ensemble du projet du Medef, à qui le gouvernement a fait la courte échelle, ouvre en fait sur un retournement de tout le système actuel où, même si des cas de dérogations ont été multipliés, l'architecture du droit du travail reste : la loi (le Code du travail), puis, éventuellement plus favorable, la convention collective, et, encore plus favorable, l'accord d'entreprise, et éventuellement plus favorable encore, le contrat de travail. C'est cette architecture qu'il faut faire sauter et, pour cela, faire table rase des modes actuels de représentation du personnel pour bâtir une représentation sur mesure. Une multitude d'accords, entreprise par entreprise, sous la menace permanente des suppressions d'emplois, de la délocalisation, des restructurations : c'est le projet du Medef. **Correspondant**

# Revue de presse...

## Kader Arif : encore un ministre à la porte

Le Parisien (22 novembre) : « C'est une cascade... » « Pourrait-on avoir une journée sans qu'il y ait une connerie », peste un socialiste. Démissions de Jérôme Cahuzac en mars 2013, qui avait menti sur l'existence d'un compte à l'étranger, puis de Thomas Thévenoud en septembre dernier pour s'être soustrait au fisc, sans parler de celle du conseiller politique du président, Aquilino Morelle, en avril dernier, pour des soupçons de conflit d'intérêts. (...) « C'est une cascade... » Ce conseiller de François Hollande a du mal à comptabiliser les orages qui s'abattent sur le président. Hier, c'est un de ses proches, Kader Arif, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, qui a dû quitter le gouvernement. Il a remis sa démission, alors que la justice enquête depuis septembre sur des passations de marchés entre la région Midi-Pyrénées (...) et des sociétés appartenant à des proches parents. Jeudi, Mediapart a révélé qu'une perquisition a été menée début novembre dans un service du ministère de la Défense, auquel est rattaché le secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants. »

## Libération (22-23 novembre) : « Le président touché au cœur »

« Jusque-là, l'exécutif n'avait pourtant pas semblé s'émouvoir de l'affaire. (...) Manuel

Valls avait affiché sa sérénité, affirmant dans la cour de Matignon que son ministre n'était « en rien concerné » par les investigations des enquêteurs. (...) La liste des victimes de la « République exemplaire » qu'appellait de ses vœux le candidat Hollande s'allonge. Et touche cette fois le président au cœur. »

## « Guerre sanglante à l'UMP » (Les Echos)

Les Echos (24 novembre) : « Alain Juppé sifflé dans sa ville par des militants sarkozystes » « La guerre sera sanglante, signifiait le meeting de Bordeaux. Alain Juppé sifflé dans sa ville par des militants sarkozystes, Nicolas Sarkozy qui ne fait rien pour les calmer, Alain Juppé qui taclé : « Je ne me laisse pas, pour ma part, impressionner par des mouvements de foule », en visant l'accès de faiblesse de son adversaire le samedi précédent. Dent pour dent. Les entourages embraient. « Nicolas Sarkozy n'a pas su la semaine dernière résister à l'appel de la foule en promettant l'abrogation du mariage pour tous. Cette fois, il n'est pas parvenu à la tenir. C'est préoccupant quand on veut rassembler », dit le juppéiste Edouard Philippe. »

## Le Monde (24 novembre) : « Premier round »

« Nous nous souviendrons de cette journée. Nicolas Sarkozy va peut-être en rire pendant

vingt-quatre heures, mais il va en payer le prix politique pendant deux ans. Au moment où il voudra rassembler tout le monde dans son nouveau parti, nous serons dix fois plus exigeants », analyse à froid Gilles Boyer, principal conseiller politique du maire de Bordeaux, qui évoque une « journée fondatrice ». A une semaine du vote du 29 novembre pour la présidence de l'UMP, le premier round de la primaire 2016 a bien eu lieu ce samedi. Et ces coups risquent de laisser des traces. »

## Libération (24 novembre) : « Au bord du schisme »

« Ce qui n'était encore qu'une vague inquiétude est devenu, depuis samedi, une quasi-certitude : loin de pacifier la famille, la très probable élection de Nicolas Sarkozy à la tête de l'UMP va exacerber les tensions qui minent la droite depuis que l'ancien chef de l'Etat a fait semblant, le 6 mai 2012, de se retirer de la vie politique. (...) Comme en novembre 2012, au lendemain de l'autoproclamation de Copé, la droite pourrait se retrouver au bord du schisme après la probable élection de Sarkozy. »

## Le Parisien (23 novembre) : « Embûches fratricides »

« Une "erreur" (pour l'entourage de Juppé) qui démontre s'il en était besoin à l'ancien Premier ministre dont la popularité est au zénith, que la route jusqu'en 2017 sera un long chemin de croix semé d'embûches fratricides. »

EDF > PRIVATISATION DES BARRAGES HYDROÉLECTRIQUES

# “Tout doit être fait pour que la loi ne soit pas votée !”

Interview de Jean-Damien Navarro et Thierry Imbaud, responsables des syndicats CGT et FO de l'unité de production hydraulique Sud-Ouest EDF

Le 4 novembre dernier, les agents de l'unité de production hydraulique du Sud-Ouest EDF se sont mis en grève, répondant à l'appel des fédérations CGT et FO de l'énergie, notamment contre la privatisation de la production hydraulique EDF prévue par la loi de transition énergétique.

Cette unité EDF de 820 salariés, basée à Toulouse, spécialisée dans la production hydroélectrique, exploite 126 barrages et usines sur toute la chaîne des Pyrénées, les vallées du Tarn et de la Garonne. Elle produit 5 000 mégawatts, soit l'équivalent de près de cinq réacteurs nucléaires.

Jean-Damien Navarro et Thierry Imbaud sont responsables, respectivement, des syndicats CGT et FO, qui représentent 73 % du personnel. Ils ont bien voulu répondre à nos questions.



**Quels sont les résultats de la grève du 4 novembre ?**

**Jean-Damien Navarro :** Gros succès. Nous couvrons trois régions, et partout la grève a été massive.

Nous avons procédé à beaucoup d'interpellations d'élus. A l'usine de Bort-les-Orgues, un piquet de grève régional s'est tenu avec plus de 500 agents. Au plan national, les baisses de charge ont atteint 7 000 mégawatts, soit l'équivalent de sept tranches nucléaires.

**Thierry Imbaud :** Chez nous, 61 % de grévistes, selon la direction, 85 % dans certaines sous-unités pyrénéennes, et une nouveauté, au siège de Toulouse où se concentrent 85 % de cadres, le taux de grévistes atteint pour la première fois près de 40 %. Et des piquets de grève partout. On était ensemble avec la CGT.



**Pourquoi cette grève ?**

**J.-D. N. :** Ce sont nos militants de l'hydraulique qui ont poussé. L'hydro, c'est comme nos montagnes et nos vallées, il ne faut pas y toucher. On y est profondément attachés. Dans le syndicat, on a expliqué les choses aux autres branches. Nous ne pouvions pas accepter que la loi de transition énergétique s'attaque à notre production hydraulique EDF. Et puis, l'appel commun des fédérations CGT et FO a donné du souffle, la sauce a pris.

**T. I. :** Contre la privatisation de l'hydro bien sûr. Au-delà, contre les attaques dont font l'objet nos monopoles et les menaces contre notre statut qui est intimement lié à la loi de nationalisation de 1946 qui organise tout le secteur énergétique français depuis l'après-guerre. C'est la position de notre fédération.

**Quelle place occupe là-dedans la loi de transition énergétique ?**

**J.-D. N. :** Les médias nationaux sont inféodés au pouvoir politique. On nous parle de petites fleurs et de papillons. Pas un mot sur le fait que la loi inclut deux articles ouvrant à la concurrence la production hydraulique publique et que deux autres s'attaquent à la production nucléaire. Et pourtant, on n'arrête pas de le dire aux élus.

**T. I. :** Cette loi est néfaste, et pas uniquement pour nous, les salariés d'EDF, mais aussi pour la population. Et puis, il y a cette ineptie de la diminution de moitié de la consommation d'ici à 2050. Ils sont tombés sur la tête.

**Alors que la loi est en cours de discussion au Parlement, comment vois-tu la suite ?**

**J.-D. N. :** Il faut continuer à alerter le personnel, les élus et les usagers sur la nocivité de la loi, agir dans toutes les IEG (industries électriques et gazières — NDLR), tant localement que nationalement. La loi

**INFORMATION SYNDICALE**

**Communiqué des fédérations FO énergie et mines et CGT mines et énergie**

**Journée nationale d'action du 29 janvier 2015**

« Suite au vote de la loi dite “transition énergétique” le 14 octobre 2014, les deux fédérations syndicales FO énergie et mines et CGT mines et énergie ont décidé d'un mouvement de mobilisations, d'actions et de grèves débutant lors de la journée d'appel national à la grève du 4 novembre 2014.

Les fédérations FO énergie et mines et CGT mines et énergie estiment que la loi, en l'état, sera lourde de conséquences pour la population (augmentation des tarifs notamment) et pour les salariés (fermeture du thermique à flamme et nucléaire, privatisation de l'hydroélectricité, déstructuration de la distribution, etc.).

Les deux fédérations appellent les électriciens et gaziers à la continuité du mouvement et à son élargissement au plus grand nombre.

Dans ce cadre et portées par la réussite de la journée de mobilisation du 4 novembre 2014, les fédérations FO énergie et mines et CGT mines et énergie décident d'une nouvelle grande journée de mobilisation nationale à Paris le jeudi 29 janvier 2015.

Les deux mois qui nous séparent de cette nouvelle étape de mobilisation nationale doivent être mis à contribution du déploiement de l'information sur les conséquences de la loi dite “transition énergétique” auprès de la population et des salariés (...).

Les deux fédérations vont se rencontrer le 3 décembre 2014 pour finaliser les modalités techniques de cette journée. Elles engagent d'ores et déjà leurs syndicats à mobiliser les salariés sur cet événement et réinvitent les fédérations syndicales des industries électriques et gazières à venir renforcer l'unité nécessaire. »

n'est pas encore votée. Tout doit être fait pour qu'elle ne le soit pas.

Les fédérations CGT et FO doivent continuer à coordonner, à impulser. Je me félicite qu'elles appellent en commun à la « riposte » (1) en préparant un « temps fort de dimension nationale » pour le début de l'année. Elles se revoient à nouveau le 17 décembre. Nous, sur le terrain, on répondra.

**T. I. :** La dynamique est bonne. L'unité CGT et FO est importante. Elle doit se faire sur des mots d'ordre clairs et revendicatifs, car le personnel a besoin de clarté pour se mobiliser. Je pense qu'à partir du 4 novembre, il faut monter crescendo.

Hier, 12 novembre, s'est tenue l'intersyndicale à Paris, qui appelle à « préparer la riposte » autour du 10 février, date prévue du vote de la loi. Il faut y aller. S'il y a une manifestation nationale, on y sera. S'il y a un rassemblement, on y sera. En avant toute !

Propos recueillis par Suno NAVARRO ■

(1) Communiqué interfédéral CGT et FO du 12 novembre.

**MÉDECINE DU TRAVAIL**

## Communiqué de presse des syndicats CGT, FO, CFTC, CFE-CGC et du Syndicat national des professionnels de la santé au travail (SNPST)

**“Choc de destruction de la médecine du travail**

**Les organisations syndicales de la branche des services interentreprises de santé au travail alertent contre les mesures de simplification 21 et 22 concernant la médecine du travail, présentées jeudi 30 octobre 2014 par le président François Hollande.**

Ces mesures ont été élaborées par un Conseil de la simplification composé de représentants de l'administration et de chefs d'entreprise, dans le cadre du pacte de responsabilité, sans représentant des salariés ni des professionnels, et en dehors de tout dialogue social.

La finalité clairement affichée de ces mesures est la sécurisation juridique des employeurs au détriment du droit pour tous les salariés à la santé au travail.

En effet, les salariés ne bénéficieraient plus du suivi régulier des médecins du travail, et ces derniers devraient suivre une “harmonisation” afin de ne pas faire de propositions de reclassement trop contraignantes pour les entreprises.

Les médecins du travail, chargés de conseiller employeurs et salariés sur les conditions de travail, se verraient amputés d'une source fondamentale d'information : le vécu des salariés, et les salariés n'identifieraient plus les porteurs de la santé au travail que sont le médecin du travail et l'équipe pluridisciplinaire ! (...)

Ce sont plus de 70 % de ces visites qui sont actuellement assurées.

En ce qui concerne les visites réglementaires pour lesquelles le gouvernement envisage de légiférer pour qu'elles puissent être réalisées par des médecins généralistes, nous soulignons : — **que les médecins du travail sont les seuls médecins à avoir une formation sur les risques professionnels, contrairement à toutes les autres spécialités ;**

— **que le Code du travail leur confère un statut qui leur garantit indépendance et protection vis-à-vis des employeurs.**

Ainsi, les médecins du travail se voient garantir le libre accès au poste de travail dans l'entreprise et ils peuvent donc avoir une réelle connaissance du monde du travail et de ses risques.

Leurs constatations, leurs avis, peuvent se faire en toute indépendance.

Les employeurs sont tenus de prendre en compte leurs avis et préconisations et ont l'obligation de répondre à leurs alertes.

Ils animent et coordonnent une équipe pluridisciplinaire dédiée à la santé au travail dans toutes ses dimensions et dont tous les salariés peuvent bénéficier.

Les généralistes ne sont absolument pas dans cette situation. Ils ne bénéficieraient d'aucun statut vis-à-vis des entreprises et leurs avis ne s'imposent pas à l'employeur.

Les restrictions d'aptitude sont formulées par les médecins du travail dans le but de préserver la santé des salariés ou d'adapter les postes de travail à leur état de santé.

Le médecin du travail répond ainsi à une obligation de moyens. Mais rappelons qu'en cas d'inaptitude ou de restriction d'aptitude, l'employeur a une obligation de reclassement et le médecin du travail se doit de donner toutes les indications nécessaires pour cela à l'employeur, dans le respect du secret médical. En cas de difficulté ou de désaccord, l'employeur a la possibilité de faire appel auprès de l'inspection du travail. Les organisations syndicales signataires demandent au gouvernement de ne pas mettre en œuvre ces propositions délétères.

Elles appellent les députés et sénateurs à rejeter ce projet. Elles alertent les syndicats de salariés sur la mise en cause des droits des salariés (tout particulièrement des salariés malades et des apprentis mineurs) que comportent ces mesures en matière de santé au travail et de protection contre les risques professionnels.

Conférence de presse, mercredi 26 novembre 2014 à 17 h 30, à la Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau (à Paris). »

**AGENTS TERRITORIAUX**

## Grève et manifestation des agents de la ville de Toulouse à l'appel de la CGT

**Ce jeudi 20 novembre 2014, la CGT a lancé un appel aux agents de la ville de Toulouse à faire grève et à manifester. En début d'après-midi, plusieurs centaines d'agents des écoles, des espaces verts, des bibliothèques, des services administratifs se sont retrouvés devant le siège de la communauté urbaine et se sont rendus en manifestation jusqu'au Capitole, siège de la mairie de Toulouse.**

**Correspondant**

**L**es agents avec leur syndicat ont demandé le retrait des délibérations prises par le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, contre le personnel, notamment celle qui prive les agents non titulaires du régime indemnitaire, ces collègues ayant vu leur salaire diminuer de 200 à 400 euros depuis le mois de septembre. Les manifestants ont également exigé le retrait

de la mesure qui vise à diminuer de 15 % les budgets de fonctionnement de la plupart des services. Ce budget de rigueur entraîne d'ores et déjà la suppression définitive de deux postes sur trois de fonctionnaires quittant les services et des non-renouvellements de contrat.

Les manifestants ont distribué un tract d'alerte à la population pour informer de l'impact de ce budget de rigueur sur la pérennité de certaines missions des services publics, en demandant le retrait de ces mesures et du pacte de responsabilité.

Une délégation a été reçue en mairie. Le représentant du maire n'ayant cédé sur rien, les manifestants ont décidé de préparer une nouvelle action de grève et de manifestation pour le 12 décembre prochain, jour où le conseil municipal devrait voter le budget 2015.

Toulouse, le 21 novembre 2014 ■

## ÉDUCATION NATIONALE

## La ministre annonce un plan pour la Seine-Saint-Denis. Qu'en est-il ?

Le 19 novembre dernier, la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, accompagnée du président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, ancien président du conseil général de Seine-Saint-Denis, a annoncé neuf mesures « pour attirer des enseignants dans les écoles primaires de ce département », afin de « cesser de traiter de manière indifférenciée les territoires ».

### CRÉATION DE 500 POSTES SUR... TROIS ANS : ON EST LOIN DU MILLIER DE POSTES NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Ces 500 postes sur trois ans, ce qui est bien peu pour 2 000 à 3 000 élèves en plus à chaque rentrée, la ministre a bien l'intention de les utiliser pour les dispositifs « plus de maîtres que de classes » et « accueil des enfants de moins de trois ans », non pas en maternelle mais dans des projets municipaux, contre l'ouverture de classes en maternelle.

A l'inverse, pour les enseignants, pour les parents, les postes doivent servir à ouvrir les classes pour accueillir les 2 000 à 3 000 élèves attendus en plus à la rentrée.

### LA MINISTRE ENTEND-ELLE PROFITER DE LA SITUATION DÉGRADÉE DE LA SEINE-SAINT-DENIS...

« Le recours aux contractuels restera incontournable », déclare la ministre, pacte de responsabilité oblige ! Il faudrait donc se résoudre à accepter que les enfants de Seine-Saint-Denis n'aient pas le droit à des enseignants titulaires.

Le plan prévoit qu'« un concours spécifique sera mis en place à compter de la session 2016 permettant de reconnaître l'expérience des contractuels ». Les enfants des familles de Seine-Saint-Denis n'auraient-ils pas le droit à des enseignants recrutés avec des diplômes universitaires iden-



La ministre et le président de l'Assemblée nationale.

Photo AFP

tiques à tous les enseignants fonctionnaires de l'Etat des autres départements ?

La ministre entend-elle profiter de la situation dégradée de la Seine-Saint-Denis, que la politique d'austérité du gouvernement a très largement créée, pour remettre en cause le recrutement des enseignants par concours avec des conditions de diplôme identiques de Lille à Marseille et de Strasbourg à Brest ? C'est exactement ce qu'a proposé la ministre de la Fonction publique le 23 octobre dernier aux fédérations de fonctionnaires : supprimer les conditions de diplômes, supprimer les concours, pour recruter sur un bilan de compétences.

### ... POUR INSTAURER UN RÉGIME DÉROGATOIRE ?

Sébastien Sihir, secrétaire général du SNUipp-FSU, regrette qu'il n'y

ait « rien pour les promotions, les bonifications pour la retraite, les temps partiels... »

En quoi un traitement différent des promotions, de la retraite et du droit au temps partiel pour les enseignants de Seine-Saint-Denis permettrait-il de faire diminuer le nombre d'élèves par classe, d'augmenter le nombre des RASED (réseaux d'aides spécialisées — NDLR) pour les enfants en difficulté scolaire, d'augmenter le nombre de remplaçants ou encore le nombre d'infirmières et de médecins scolaires ?

Le président du conseil général, Stéphane Troussel (PS) comme le député Daniel Goldberg (PS) affirment que « le conseil général accompagnera évidemment ce plan pour l'école en Seine-Saint-Denis », « notamment la question du logement ».

De quel accompagnement parle le président du conseil général ?

S'agit-il aujourd'hui de rétablir le droit au logement pour les enseignants des écoles que la loi Jospin de 1989 a retiré ? Si tel était l'objectif, alors cela ne relève ni du conseil général ni de la politique de la ville. Ou bien s'agit-il d'en faire un moyen de placer les enseignants sous la tutelle du conseil général, dans le droit fil du processus de territorialisation initié avec la réforme des rythmes scolaires, dont Claude Bartolone pense le plus grand bien ? Poser la question, c'est y répondre.

Benoist BASTIDE ■

## SEINE-SAINT-DENIS

## A quoi sert le collectif des "Bonnetts d'âne" ?

Depuis le début de l'année scolaire, dans les écoles, c'est l'épuisement et la colère. En effet, la territorialisation de l'école, par l'application des décrets « rythmes scolaires », a considérablement aggravé la situation à cette rentrée. Le quotidien dans les écoles est difficile, voire insupportable : manque de remplaçants, de classes spécialisées et de réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, précarité de plus en plus importante pour la profession, etc.

### Correspondant

Par la grève et les manifestations, les enseignants avec leurs sections syndicales et les parents n'ont cessé de revendiquer durant des mois la suspension de l'application et l'abrogation des décrets rythmes scolaires.

Dans notre département, une organisation syndicale appelait à la grève le 20 novembre « pour un plan de développement pour la Seine-Saint-Denis ». Surprenant également, elle proposait une manifestation en direction du ministère des Finances plutôt que d'appeler à se rassembler au ministère de l'Éducation nationale.

Au même moment, la ministre Najat Vallaud-Belkacem annonçait neuf mesures pour la Seine-Saint-Denis.

Ces annonces interviennent alors qu'un collectif de parents de Seine-Saint-Denis, nommé « les Bonnetts d'âne », particulièrement aidé par la mairie de Saint-Denis et bien relayé par les médias, vient de formuler « 10 propositions pour la Seine-Saint-Denis ».

Parmi ses propositions, se trouvent : « Un recrutement des contractuels sur motivation et après entretien ; le changement d'échelle du recrutement, le redécoupage des territoires administratifs ; la diversification des critères, des origines et des profils de recrutement des enseignants. »

Notons qu'il n'est nulle part question du recrutement de fonctionnaires d'Etat avec des droits et garanties liés à leur statut.

Et que signifie le redécoupage des territoires administratifs ? Les « Bonnetts d'âne » évoquent même la fusion des académies de Paris, Créteil et Versailles sur le modèle de la métropole du Grand Paris.

### "UN PLAN CONTRE TOUTE L'ÉCOLE PUBLIQUE"

Nous sommes actuellement professeurs des écoles, fonctionnaires d'Etat, rattachés à un département. Qu'advient-il de notre statut avec la suppression du département ?

Quant à la « diversification des critères de recrutement », cela signi-

fie-t-il qu'il faudrait faire en fonction des profils et des origines, et en finir avec le concours ouvrant droit au statut de fonctionnaire d'Etat ? Cela ne ramène-t-il pas à l'école des territoires que les enseignants, avec leurs sections syndicales, avec les parents, combattent depuis des mois en se mobilisant pour le retrait de la réforme des rythmes scolaires ? Ce prétendu plan qui fait de la Seine-Saint-Denis un laboratoire d'expérimentation est un plan contre toute l'école publique.

Le 20 novembre, dans un certain nombre d'écoles, les enseignants se sont saisis de l'appel à la grève.

Bien entendu, ce ne sont pas les parents et les enseignants qui cherchent à se battre sincèrement qui sont en cause.

Les grévistes du 20 novembre ne sont pas dupes. Ils veulent des postes, de vrais postes d'enseignants, fonctionnaires d'Etat, avec les mêmes diplômes, les mêmes qualifications pour que les enfants de Seine-Saint-Denis aient les mêmes droits à l'instruction que dans les autres départements.

Ils ne veulent pas d'une école au rabais pour satisfaire les exigences du pacte de responsabilité imposées par les critères de l'Union européenne.

La confrontation est devant nous. ■

## ÉDUCATION PRIORITAIRE &gt; PARIS

Après la grève du 20 novembre des enseignants à l'appel de la FNEC FP-FO, de la CGT et de SUD

## Le rectorat contraint de faire machine arrière devant la mobilisation unie des parents et des enseignants



Le 7 novembre dernier, enseignants et parents de huit écoles du XIX<sup>e</sup> arrondissement en grève s'étaient rassemblés devant le rectorat.

Photo correspondant

Le rectorat, sur ordre du ministère, et en application du pacte de responsabilité, avait décidé d'une modification de la carte des établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire.

### Correspondants

Quoi qu'on pense du principe de l'éducation prioritaire, la sortie du dispositif signifie pour les écoles moins de maîtres pour les élèves et la suppression d'une prime pour les instituteurs. Voilà la réalité des mensonges du gouvernement sur les 60 000 postes dont bénéficierait l'Éducation nationale, alors que de nouvelles coupes sont opérées pour financer les interventions militaires de la France.

La levée de boucliers des enseignants et des parents a été immédiate dès qu'ont été connues les propositions de baisse des moyens.

Comme une traînée de poudre, d'abord dans le quartier de la place des Fêtes (19<sup>e</sup> arrondissement), puis dans de nombreux autres arrondissements (10<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, etc.) les enseignants avec leurs syndicats et les parents sont allés dire au rectorat : « Nous sommes déjà au bord de la rupture, alors, si vous nous retirez des moyens, l'école va imploser, c'est juste impossible ! »

Et le 20 novembre, près de 1 000 parents et enseignants, à l'appel de la FNEC FP-

FO, de la CGT et de SUD, étaient rassemblés devant le rectorat de Paris pour exiger : « Pas un établissement, pas une école ne doit perdre les moyens auxquels il a droit. »

D'autres responsables syndicaux n'avaient pas jugé opportun d'appeler à la grève, préférant discuter avec l'administration sur de meilleurs critères de sortie de l'éducation prioritaire.

Mais devant l'ampleur de la mobilisation, pour la troisième fois ce jour-là, le rectorat a été contraint de reculer et de revoir sa copie.

Au total, par rapport aux propositions initiales, vingt-quatre écoles qui devaient sortir du dispositif y restent et seize, non prévues, y entrent. Soit, au total, quarante écoles qui échappent au couperet du gouvernement. C'est là un recul dû à la mobilisation massive des enseignants avec leurs syndicats et des parents.

C'est un puissant encouragement pour toutes les écoles et tous les collèges pour lesquels aucune réponse satisfaisante n'a encore été apportée, et des dizaines d'écoles et de collèges sont dans ce cas.

Le 20 novembre, les responsables du principal syndicat d'instituteurs, le SNUipp-FSU étaient finalement présents devant le rectorat.

Avec l'unité, il est possible d'élargir le recul obtenu le 20 novembre et d'obtenir le maintien des moyens partout. ■

**"Un puissant encouragement pour toutes les écoles et tous les collèges pour lesquels aucune réponse satisfaisante n'a encore été apportée"**

## UNIVERSITÉ MONTPELLIER-III

## 100 heures d'égyptologie menacées, les étudiants se mobilisent

Début octobre, les étudiants en égyptologie de l'université Paul-Valéry, à Montpellier, ont appris qu'une nouvelle maquette du master est prévue pour la rentrée 2015. Cette maquette modifie l'intitulé du master dans lequel se trouve l'égyptologie : d'un master d'archéologie nous passerions à un master « mondes anciens », avec deux autres parcours : l'archéologie antique et l'histoire antique.

Mais le plus important est la suppression de 105 heures de cours d'égyptologie, soit quatre séminaires de recherche sur deux ans, 35 % du volume d'enseignement de spécialité !

Le 16 octobre s'est alors tenue une réunion des étudiants concernés (licence 2-3 et master 1-2). Une lettre à la présidente de l'université, Anne

Fraïsse, en est sortie, manifestant leurs préoccupations et demandant l'annulation de la nouvelle maquette. Elle fut signée par vingt-huit étudiants d'égyptologie ou comptant poursuivre leurs études en égyptologie.

Cette lettre, qui a reçu le soutien de l'UNEF et des associations Adem3 et Lettres-Epsylone, fut apportée au conseil académique du 4 novembre, où une intervention fut faite demandant que la présidente se positionne par rapport à cela. Elle ne donna pas de réponse positive.

Le 20 novembre se tint une réunion des étudiants signataires avec onze étudiants de master et deux doctorants. Décision : appeler à une assemblée générale de la filière et rédiger une pétition, à faire signer sur toute l'université, exigeant le maintien des heures de cours menacées. ■

Edwin ■

## Réforme territoriale

Photo correspondants



**A l'ouverture du congrès de l'Association des maires de France (AMF), qui se tient du 24 au 27 novembre, les maires se pressent en grand nombre. La grande majorité d'entre eux rejette le projet de loi de réforme territoriale et l'étranglement financier des communes. Dès le premier jour, cent élus ont rejoint les 1 300 signataires de l'appel de Jean Bartholin et Gérard Schivardi pour le retrait du projet de loi et pour une manifestation nationale dans l'unité.**

MOTION D'ÉLUS DE SAINT-JEAN-LA-VÊTRE (LOIRE)

### “Nous voulons rester administrés comme nous le sommes aujourd'hui”

**L**e 14 novembre 2014, nous étions vingt-six, réunis en assemblée publique à la salle des fêtes de Saint-Jean-La-Vêtre, à l'initiative de Jacqueline Marcuccilli, conseillère municipale à Saint-Jean, en présence de Jean Bartholin, conseiller général de la Loire, et sous la présidence de Jean-Luc Perrin, maire de Saint-Jean.

« Cette réunion avait pour objet :

Pour la défense des communes et de la démocratie.  
Pour la défense des départements et des solidarités.

Pour le retrait du projet de loi de réforme territoriale.

**Participaient à la réunion :**

M. le maire, le premier adjoint et une conseillère municipale de Marcoux (municipalité qui a délibéré contre le projet de loi sur la réforme territoriale), deux adjoints au maire de Saint-Jean et cinq autres conseillers municipaux, une conseillère municipale de Noirétable, quatre anciens conseillers de Saint-Jean et Noirétable.

**Nous qui avons participé à la discussion déclarons :**

Nous sommes attachés au maintien de la Communauté de communes des montagnes du Haut Forez qui nous reste

accessible. Nous ne demandons rien d'extraordinaire.

Nous voulons le maintien de notre école, ce qui nécessite l'existence d'un transport scolaire et implique que le conseil général continue d'exister avec ses moyens et compétences actuels.

Nous voulons garder notre syndicat intercommunal des Eaux de la Vêtre.

Nous voulons conserver pour toutes les personnes âgées la possibilité de percevoir l'APA (dont les dossiers sont instruits par des personnels du conseil général) afin qu'elles puissent être maintenues à domicile ou entrer en maison de retraite, selon leurs besoins.

Nous voulons le maintien des hôpitaux de Feurs et Montrison, avec la maternité, toutes les spécialités existantes et tous les personnels.

Nous voulons pouvoir continuer de circuler avec les transports interurbains de la Loire (TIL) — financés et organisés par le conseil général — avec son accessibilité à tarif modeste.

Nous voulons le maintien de la gare de Noirétable avec des trains desservant Clermont-Ferrand et Saint-Etienne. En effet, à partir du 14 décembre, ce ne sont plus des trains mais des cars d'une société privée qui devraient faire la liaison entre les gares de Boën et Thiers. Nous voulons le maintien à Noirétable

du Trésor public dont la fermeture est programmée pour 2015. (...)

**“Est-il possible que les protestations contre ce projet de loi, qui montent de toutes parts, ne soient pas entendues ?”**

.....

Est-il possible que les protestations contre ce projet de loi, qui montent de toutes parts, ne soient pas entendues ? Si le gouvernement s'obstinait, nous laisserait-il d'autre solution que celle d'aller tous ensemble à Paris, avec les associations d'élus, pour obtenir le retrait de ce projet, comme l'a demandé, unanime, le conseil municipal de Saint-Jean ?

Ce projet (NOTRe) doit être abandonné. Les dotations doivent être rétablies et équitables entre les villes et les campagnes. Il s'agit des droits de toute la population.

C'est sur cette base que la commune sera représentée au congrès des maires de France.

C'est sur cette orientation que Jacqueline Marcuccilli participera à la réunion initiée par Jean Bartholin et Gérard Schivardi le 26 novembre. »  
*Suivent les noms des quinze premiers signataires.*

SEINE-SAINT-DENIS

### Conseil général : moins 28 millions d'euros en vertu du pacte de responsabilité

**L**ors de la présentation des orientations budgétaires 2015 du conseil général, le 13 novembre dernier, a été annoncée la réduction de 22 millions d'euros de la dotation générale de fonctionnement de l'Etat (auxquels s'ajoutent 6 millions d'euros de diminution des allocations compensatrices liées aux exonérations de la fiscalité directe locale). Moins 28 millions d'euros : voilà la traduction, en Seine-Saint-Denis, du pacte de responsabilité du gouvernement Hollande-Valls !

Déjà, au nom de la dette du département (1,2 milliard d'euros, dû pour une large part à la non-compensation par l'Etat, estimée à 2 milliards d'euros, des transferts de charges depuis 2004, auquel s'ajoutent 300 millions d'euros dus au recours aux partenariats public-privé, notamment pour la construction et la rénovation de collèges), le conseil général PS a lourdement frappé la population : suppression de la subvention aux cartes de transport Améthyste et Imagine'R, à des associations culturelles et sportives, à l'aide à l'achat d'un ordinateur pour les élèves de sixième, aug-

mentation des tarifs de cantine en collège...

Le conseil général s'apprête-t-il, appliquant la politique du gouvernement et de l'Union européenne, à frapper encore plus durement la population d'un département dont les critères de précarité sont les plus forts (12,8 % de chômeurs, 93 700 personnes au RSA, dont 13 % des 25-29 ans, un taux de pauvreté de 24,89 % !)?

D'ores et déjà, contre « la mise à mort » de l'association « Ecole Auto Plus », plusieurs dizaines de jeunes et de « bénéficiaires » du RSA étaient présents lors de la séance du conseil général, brandissant des pancartes, en silence mais dignes : « 25 ans au service du RSA et des jeunes », « Non à la mort de l'association », « Non à l'austérité pour la jeunesse ».

« Le conseil général nous a annoncé que notre subvention serait purement et simplement supprimée. Or l'association a permis que près de mille jeunes du département bénéficient d'un stage. Pour la très grande majorité d'entre eux, ils ont pu ainsi obtenir le permis de conduire, sésame pour décrocher un

emploi », nous explique le président de l'association, qui s'indigne : « Outre les licenciements induits par la suppression de la subvention par le conseil général, 130 bénéficiaires, cette année, risquent de se trouver ainsi sur le carreau. » Voilà où mène le pacte de responsabilité !

Dans un communiqué (13 novembre), le groupe « Communistes, citoyens, Front de gauche » s'insurge à juste titre : « Notre département, comme le pays tout entier, subit de plein fouet les traités européens et les multiples cures d'austérité qui en découlent, mises en place par la droite et poursuivies aujourd'hui par François Hollande. » Et de conclure : « Pour l'avenir de notre département et de notre pays tout entier, rebifflons-nous ! » Si les mots ont un sens, se « rebiffler » ne signifie-t-il pas, cette fois-ci, voter contre les orientations budgétaires qui « traduisent une gestion de l'austérité par la majorité socialiste » du conseil général et frappent la population et les travailleurs de Seine-Saint-Denis ?

Réponse le 18 décembre, jour du vote en séance plénière du conseil général.

Correspondants ■

HAYANGE (MOSELLE)

## Les agents territoriaux de la ville d'Hayange étaient en grève à l'appel de la CGT le 12 novembre



### La parole à...

**Hugues Miller,**  
secrétaire du syndicat CGT  
des agents territoriaux

#### Sur quelles revendications la CGT a-t-elle appelé à la grève ?

Depuis plusieurs mois, toute une série de décisions concernant le personnel ont été prises :

- suppression d'un équipage aux astreintes hivernales ;
- mouvement de personnel en interne avec changement des missions ;
- aucune transparence sur les primes et les heures supplémentaires ;
- suppression du service balayage du dimanche ;
- départs en retraite, décès, mutations vers d'autres collectivités... Tous ces postes autrefois occupés par des titulaires sont à ce jour non remplacés.

En même temps, le 24 juin dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'augmentation du nombre de travailleurs précaires. C'est-à-dire que la droite, le PS et le groupe de « gauche » ont voté une mesure proposée par le maire FN !

Le dernier bilan social de 2012 a révélé 240 agents, titulaires et non titulaires. Pour la liste électorale du 4 décembre prochain, nous sommes en dessous des 200 électeurs. Cela confirme que les suppressions de postes ont débuté avec l'ancienne municipalité PS-PCF ! Mais les suppressions de postes risquent de ne pas s'arrêter là ! Le maire a clairement annoncé sur les ondes d'une radio locale qu'il y aurait quatre-vingts agents de trop à la mairie de Hayange.

Cela correspond, à la proportion près, au plus grand plan social jamais connu dans la fonction publique territoriale, puisque 400 000 postes sont menacés, soit un tiers des personnels.

Les Hayangeois doivent savoir qu'à travers les coups portés au personnel communal, ce sont des services à la population qui seront diminués, voire supprimés.

Avec de telles orientations, demain, comment seront entretenus les cinquante kilomètres de voirie, les cinquante hectares d'espaces verts, les neuf écoles maternelles, les quatre écoles primaires, les complexes sportifs et culturels, la garderie ainsi que les autres bâtiments administratifs ? Ce cadre d'austérité est fixé à Hayange dans un climat détestable. Des intimidations, des pressions sont ressenties par une bonne partie du personnel. Des tentatives de museler les syndicats ont été entreprises. Pour certains camarades syndicaux, il faut afficher une certaine prudence avec un maire qui ne respecte rien. Avec un pouvoir d'achat mis à mal, nous revendiquons une augmentation du régime indemnitaire pour

tous les agents. Seule l'unité, sur des bases répondant clairement aux intérêts du service public et des personnels, fera reculer la municipalité.

#### Comment la municipalité met-elle en place le pacte de responsabilité ?

Le maire et son équipe sont dans la même logique que tous les gouvernements successifs et dans la continuité de la municipalité précédente (PS-PCF). Il applique à la lettre le pacte de responsabilité de Hollande, c'est-à-dire la réduction des dépenses publiques et la casse des services publics.

A la moindre revendication, il nous renvoie à la dette, aux dépenses, aux finances de la commune. N'est-ce pas la même attitude employée à tous les niveaux ? On nous rétorque qu'il n'y pas d'autres choix ! Or tous ceux qui tentent de nous enfermer dans cette politique d'austérité portent atteinte à la démocratie.

C'est dans ce sens que Florian Philippot, vice-président du Front national, a exigé, le 29 octobre dernier sur France 2, que « les syndicats soient soumis aux mêmes règles de transparence que les partis politiques ».

C'est-à-dire qu'il préconise de placer les syndicats sous le contrôle de l'Etat. Les patrons jubilent déjà à l'idée de pouvoir ligoter les travailleurs et leurs organisations syndicales !

Tous les gouvernements pratiquent le nivellement vers le bas des droits des travailleurs et détruisent les services publics. Ils servent inévitablement les intérêts des grands groupes financiers et appliquent les directives de l'Union européenne.

#### “IL Y A DES COUPES BUDGÉTAIRES PARTOUT : À AMNÉVILLE, C'EST PLUS D'UN TIERS DES EFFECTIFS QUI EST MENACÉ”

A Hayange, le maire démontre qu'il est au service du capital. Mais ne soyons pas dupes ! Il ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt.

Les agents des autres collectivités sont soumis à la même dégradation. Cela se fait avec une méthode probablement moins brutale qu'à Hayange, mais l'objectif est bien le même.

Il y a des coupes budgétaires partout : à Amnéville, c'est plus d'un tiers des effectifs qui est menacé. A Metz Métropole, les équipages destinés au ramassage des ordures ménagères vont être réduits. Au conseil général, c'est le devenir des services sociaux qui est incertain et des fermetures de lycées sont annoncées au conseil régional.

Le pacte de responsabilité et la réforme territoriale vont faire disparaître des services publics de proximité et vont affaiblir le statut de la fonction publique.

Nous revendiquons le maintien des services publics avec des emplois publics statutaires, le respect envers les personnels et le respect envers le comité technique paritaire.

Il s'agit de se rassembler pour la satisfaction des revendications, pour le retrait du pacte de responsabilité et de la réforme territoriale ! C'est pour aider à aller dans ce sens que je suis signataire de l'appel national lancé par 195 militants ouvriers. ■

## Chronique

## INTERNATIONALE

## “Le constat d'un monde en voie de décomposition”

Jean-Pierre Raffi

Le G 20 s'est donc réuni à Brisbane, en Australie, les 15 et 16 novembre derniers. Qu'est-ce que le G 20 ? C'est la réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement de vingt Etats considérés comme les plus importants de la planète puisqu'ils contrôlent environ 85 % des richesses produites. Une nouvelle institution internationale qui a vu le jour en 1999, dans la foulée de l'effondrement de l'URSS et de la première invasion de l'Irak sous direction américaine. Elle visait à réunir, sous la houlette de l'impérialisme américain, les « grandes puissances » européennes, le Japon, la Chine, la Russie, et les pays dits « émergents » comme le Brésil et l'Inde. Tous réunis autour de la suprématie déclarée d'« une économie mondiale ouverte fondée sur les principes du marché » (déclaration finale du G 20 tenu à Londres en avril 2009). Il y a cinq ans déjà...

Dans ce laps de temps, la crise commencée aux Etats-Unis en 2008 s'est amplifiée et étendue : elle a ravagé tous les continents et tous les pays. Les agressions impérialistes ont approfondi le chaos et multiplié les guerres. Et le monde compte officiellement plus de 200 millions de chômeurs. Le communiqué final du G 20 de novembre 2014 ne contient même pas le mot « guerre ». Il déclare qu'il entend « relancer » l'économie mondiale, « résorber le chômage », alors que les signataires de ce communiqué poursuivent avec acharnement, dans chacun de leurs pays, des politiques ne pouvant aboutir qu'à de nouvelles catastrophes. Le journal *L'Alsace* a ainsi résumé son jugement : « La réunion des pays les plus puissants de la planète est un véritable sommet de l'hypocrisie (...). Il risque surtout de dresser le constat d'un monde en voie de décomposition. » Qu'ajouter à cela ? Simplement que ce sommet d'hypocrisie marque aussi les difficultés des responsables de « ce monde en voie de décomposition ». La puissance américaine, dont Obama est pour l'heure le représentant, a dû se porter garante de la préservation de l'ordre mondial de la guerre et de l'exploitation. Elle ne peut assurer cette tâche seule. Les rouages mis en place — comme le G 20 — se grippent ou tournent à vide. Le gouvernement américain, sur toutes les questions essentielles, est contraint de chercher à imposer son commandement, ce qui ne peut qu'exacerber toutes les contradictions. C'est ce qui a donné à ce G 20 l'apparence d'un théâtre d'ombres.



Boutiques bombardées sur un marché de Donetsk, région du Donbass.

Photo AFP

## Ukraine

## Qui pousse à la guerre généralisée ?

Dominique Ferré

Qui pousse à la guerre généralisée en Ukraine ? « Selon la version qui prévaut en Occident, l'agression russe est seule responsable de la crise en Ukraine. (...) Mais tout cela est faux : les Etats-Unis et leurs alliés européens portent l'essentiel de la responsabilité de la crise. La clé du problème, c'est l'élargissement de l'OTAN, élément majeur d'une stratégie plus vaste qui vise à retirer l'Ukraine de l'orbite russe. » Ces lignes ne sont pas écrites par une officine du régime de Poutine, mais par la très influente revue américaine de politique étrangère, *Foreign Affairs* (septembre-octobre 2014) (1). Et d'ailleurs, la majorité gouvernementale à la Rada (Parlement ukrainien) — majorité qui représente moins d'un électeur ukrainien sur trois — vient d'annoncer son intention de modifier la législation nationale avant la fin de l'année pour « annuler le statut de non-aligné de l'Ukraine » et « relancer la politique en vue d'une adhésion à l'OTAN ».

Les semaines qui viennent de s'écouler témoignent d'une inquiétante accélération, dans un pays dont la région industrielle orientale du Donbass (districts de Donetsk et de Lougansk) a été ravagée par « l'opération antiterroriste » du gouvernement ukrainien contre les forces « séparatistes » : plus de 4 000 morts et, au bas mot, 800 000 réfugiés, les uns fuyant vers l'Ukraine, les autres vers la Russie (2).

Alors que l'hiver arrive, le président ukrainien Porochenko vient d'annoncer par décret l'arrêt complet de tout versement de l'Etat ukrainien (financement des salaires, retraites, allocations familiales et prestations sociales versées aux vétérans et aux invalides, arrêt du fonctionnement des services publics et évacuation de leur personnel) dans ces régions dévastées du Donbass. La mesure a pris effet dès le 21 novembre. Porochenko, soutenu par les Etats-Unis et l'Union européenne, et présenté par eux

comme le garant de la « démocratie » et des « valeurs européennes » en Ukraine, a explicité, le 14 novembre dernier à Odessa, l'objectif de ce qu'il a lui-même appelé un « blocus financier » : « Chez nous, il y aura du travail — chez eux, non. Chez nous, il y aura des retraites — chez eux, non. Chez nous, on s'occupera des enfants et des retraités — chez eux, non. Chez nous, les enfants iront à l'école et dans les jardins d'enfants — chez eux, ils se terreront dans les caves. Parce qu'ils ne savent rien faire. C'est comme ça que nous gagnerons la guerre. »

Cet appel à la guerre civile et à affamer, au sens littéral du terme, des millions d'habitants de la région industrielle du Donbass, vise en réalité à terroriser l'ensemble de la population d'Ukraine. Car derrière la guerre et les appels « patriotiques » à l'union nationale contre la Russie, la politique de « réformes » dictée par le FMI et la Banque mondiale se poursuit. Selon un document publié par le parti Samopomych qui en fait partie, la majorité parlementaire compte faire voter un plan de privatisation totale des mines de charbon non encore privatisées d'ici à 2015-2016 et la liquidation de l'entreprise d'Etat Ougol' Oukraïny (« Charbon d'Ukraine »). C'est exactement ce qu'exigeait, début octobre, Qimiao Fan, le représentant de la Banque mondiale pour l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie, et pas seulement pour les mines de charbon : « La priorité pour l'Ukraine n'est pas l'adoption de nouvelles lois, mais la liquidation de la vieille législation soviétique. »

Ce plan de destruction d'ensemble nécessite d'installer la guerre de dislocation permanente à l'est de l'Europe, et voit le gouvernement des Etats-Unis et ses subsidiaires Hollande, Cameron, Merkel, etc., s'agiter, s'ingérer toujours plus et aggraver la politique de « sanctions » contre la Russie. Des « sanctions » qui ont d'abord et comme toujours de graves conséquences pour le peuple.

Les sanctions américaines sont pourtant loin de faire l'unanimité parmi les capitalistes européens, qui commencent à en

ressentir eux-mêmes les conséquences. Comme l'écrit le chroniqueur des *Echos* : « Les sanctions économiques contre Moscou font en effet fuir les capitaux jusqu'à découpler la banque centrale de soutenir le rouble. Mais ces repréailles économiques ne pourront s'éterniser car elles desservent tout le monde. (...) La dernière réunion du G 20 en Australie apporte à cet égard un indice. Ce sont les « Anglo-Saxons » (Etats-Unis, Canada, Australie, Royaume-Uni) qui s'y sont montrés les plus virulents. A distance ou à la marge de notre continent, aucun d'eux ne risque de devenir (un) champ de bataille. »

“La priorité pour l'Ukraine n'est pas l'adoption de nouvelles lois, mais la liquidation de la vieille législation soviétique”

Le représentant de la Banque mondiale pour l'Ukraine

(1) Les médias ont fait leurs choux gras des tensions avec la Russie, et du départ précipité du G 20 de Vladimir Poutine. L'article de *Foreign Affairs*, lui, interroge : « Quelle ne serait pas l'indignation de l'Amérique si la Chine décidait de constituer une large alliance militaire et proposait d'y intégrer le Canada et le Mexique ! »

(2) Nos correspondants nous signalent un début possible de déstabilisation en Moldavie, ex-république soviétique voisine de l'Ukraine, où cohabitent Roumains, Russes, Ukrainiens et une minorité turcophone, les Gagaouzes. A l'approche des élections du 30 novembre, la coalition au pouvoir (« Alliance pour l'intégration européenne ») a fait procéder à une vague d'arrestations touchant, entre autres, des militants ukrainiens réfugiés en Moldavie et des représentants de la population de la région autonome de Gagaouzie, qui s'était prononcée par référendum contre l'accord d'association avec l'Union européenne.

## EN CHIFFRE

Les prix des produits alimentaires de base pour la population s'envolent.

Selon les chiffres officiels de Rosstat : le prix de la farine de blé noir a augmenté de 27 % dans la première quinzaine de novembre ! Celui du sucre a augmenté de 19 %, celui du saucisson de 16%...

En l'espace de dix mois, on est passé d'un taux de change de 40 roubles pour un euro à cinquante, et aujourd'hui à soixante roubles.

**Mexique : manifestations monstres dans tout le pays le 20 novembre pour exiger toute la vérité sur l'enlèvement et le probable massacre de 43 étudiants dans l'Etat de Guerrero**

# “Ils ont été emmenés vivants, vivants nous les voulons !”

Par centaines de milliers, travailleurs et jeunes ont manifesté, le 20 novembre dernier, dans la plupart des grandes villes du Mexique pour exiger du gouvernement toute la vérité sur la disparition et le probable massacre des quarante-trois étudiants normaliens enlevés il y a maintenant près de deux mois, dont on est depuis sans nouvelles. Et il est de plus en plus évident que les plus hautes autorités de l'Etat sont impliquées dans cette « affaire de trop », comme dit le directeur du Centre des droits de l'homme de l'Etat de Guerrero. A Mexico, la capitale, plus de 500 000 manifestants ont convergé vers l'immense place centrale du Zocalo.

**“DEHORS, PEÑA NIETO !”**  
Vêtus de noir, ils ont manifesté pour réclamer justice pour les quarante-trois étudiants disparus fin septembre dans le sud du Mexique et la démission du président Enrique Peña Nieto.  
« Ils ont été emmenés vivants, vivants nous les voulons », ont scandé les manifestants. Au passage des parents des jeunes disparus et de leurs compagnons de l'école normale d'Ayotzinapa, dans l'Etat de Guerrero, la foule scandait :  
« Vous n'êtes pas seuls. »  
Dans cette manifestation combative, « *Dehors, Peña Nieto !* » fut l'un des mots d'ordre les plus repris.  
« Il n'y a plus de peur, le Mexique s'est réveillé », criait encore la foule.

■ Correspondant

Signez l'appel d'étudiants du Mexique  
Adressez vos signatures à :  
justicia.para.ayotzi@gmail.com  
Pour vous procurer cet appel, communiquer vos prises de position, motions, messages... et pour toute information :  
alliance.jeunes.revolution@gmail.com

Lu dans le quotidien mexicain *La Jornada*

## Arbitraire et criminalisation de la protestation

**L**e procureur général de la République (ministère public) a confirmé hier (22 novembre) l'envoi dans les centres de détention de haute sécurité de Nayarit et de Veracruz de onze des détenus de la manifestation du 20 novembre dernier, au centre de Mexico, appelée pour protester contre la disparition des quarante-trois normaliens à Iguala depuis près de deux mois. Parmi les personnes en garde à vue, accusées de délits comme ceux de tentative d'homicide, association criminelle et émeutes, se trouvent des étudiants et des militants, comme le citoyen chilien Laurence Maxwell Ilabaca, lequel, selon les services du Premier ministre de son pays, n'a pas eu la moindre participation dans les affrontements entre manifestants et forces anti-émeutes, ainsi que l'étudiant en arts plastiques Atzín Andrade González, dont l'arrestation, enregistrée dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, fait partie de l'ensemble de violations du droit et d'ar-

restations arbitraires commises par la police de la capitale pendant les événements de jeudi (20 novembre) dernier.

### DÉTENTIONS ARBITRAIRES ET SANS FONDAMENT

Il faut regretter, en premier lieu, qu'une manifestation de protestation pour un crime perpétré par une force policière, comme l'est l'assassinat et la disparition d'étudiants normaliens d'Iguala en septembre dernier, se solde par des abus d'autorité contre des citoyens innocents. Les détentions arbitraires et sans fondement se traduisent par une violation de la légalité de la part de ceux qui sont chargés de la faire prévaloir, ce qui affaiblit l'Etat de droit, accélère le discrédit des institutions et amplifie la vague de mécontentement, en soi déjà très large, qui parcourt le pays. Par ailleurs, tout aussi condamnable que la violation policière réitérée contre les citoyens innocents, l'incapacité des forces de l'ordre à

distinguer entre innocent et présumé coupable, et l'arrestation injustifiée de personnes au hasard, est le fait que les citoyens qui sont arrêtés dans ces circonstances reçoivent quelques heures après un traitement juridique semblable à celui des assassins, narcotrafiquants et kidnappeurs, et soient envoyés dans des centres de détention fédéraux avec une rapidité inusuelle de la part d'institutions nationales du ministère public dont le rôle est d'exercer la justice.

### UNE MANIÈRE DE TERRORISER

A ce propos, on ne peut omettre que dans les deux derniers jours, après les excès répressifs commis par les polices de la capitale et fédérale dans le rassemblement historique de jeudi dernier, le gouvernement fédéral a essayé par divers détours de justifier l'usage excessif de la force et de criminaliser les protestations sociales, à un moment où la vague d'indignation qui parcourt le pays semble s'être articulée autour

de l'exigence de la recherche et de la réapparition des quarante-trois normaliens kidnappés à Iguala.

Selon ce que l'on peut voir, cette tendance est passée du discours aux faits, car l'arbitraire avec lequel ont agi les gens en uniforme qui ont dispersé le rassemblement, ainsi que les agents du ministère public qui ont procédé à des gardes à vue, ne peut se comprendre que comme une manière de terroriser ceux qui ont participé à ces manifestations massives et d'interdire la réalisation de prochaines mobilisations.

Semblable perspective est inadmissible, parce qu'elle révélerait de la part des institutions que non seulement elles n'ont pas pu apporter une seule donnée véritable et vraisemblable sur le lieu où se trouvent les normaliens disparus, mais que, de plus, elles commencent à consacrer davantage leurs forces à faire taire et à réprimer les expressions du mécontentement suscité par ce crime qu'à tenter de l'élucider. ■

### Résolution de la “Rencontre nationale des résistances” “Pour la libération nationale et l'émancipation sociale”

## Un appel à manifester le 6 décembre : “Fuera, Peña Nieto !” (“Dehors, Peña Nieto !”)

La « Rencontre nationale des résistances » a rassemblé, le 20 novembre dernier, plus de cent organisations syndicales et associations populaires, démocratiques et de jeunesse, parmi lesquelles de nombreux syndicats enseignants, du téléphone, des caisses de retraites, des transports urbains, et l'Union nationale des travailleurs de l'électricité (UNTE), qui a fondé l'Organisation politique du peuple et des travailleurs « pour la libération nationale et l'émancipation sociale ». Voici la résolution adoptée à l'issue de cette rencontre.

**“N**ous, organisations sociales, civiles, peuples et communautés soussignés réunis ce jour 20 novembre, au siège du Syndicat mexicain des travailleurs de l'électricité, considérons :

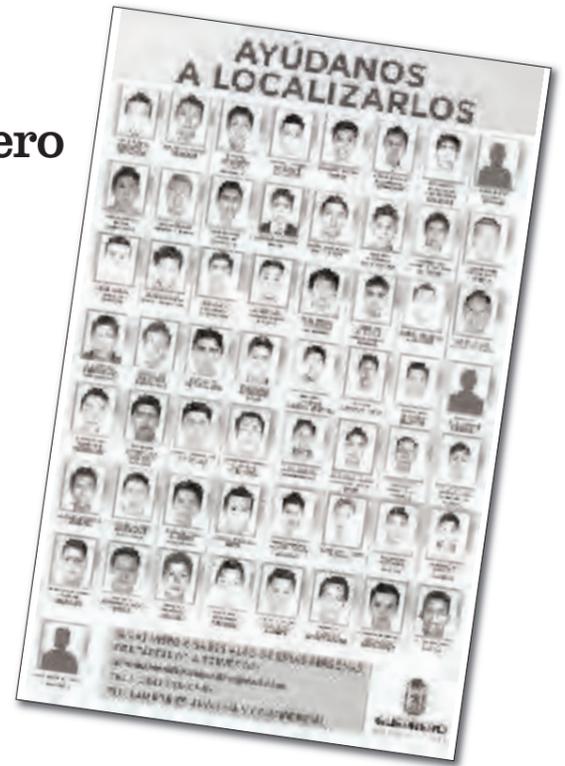
1. Les événements du 26 au 27 septembre à Iguala, Etat de Guerrero, ont mis à nu les rapports pervers entre le pouvoir politique et la délinquance organisée.
2. Sont responsables de l'assassinat de trois étudiants normaliens et de trois citoyens ainsi que de la disparition forcée de quarante-trois étudiants normaliens : les médias monocolors qui criminalisent de manière systématique la protestation sociale ; les partis politiques institutionnels qui vendent au plus offrant les responsabilités de la représentation populaire et les fonctions publiques ; les trois niveaux de gouvernement, fédéral, de l'Etat et municipal, pour leur participation directe, omissions et complicité dans la disparition forcée de quarante-trois étudiants ; le pouvoir exécutif pour avoir soutenu une politique de violations systématiques des droits fondamentaux de l'homme du peuple du Mexique.
3. La répression et la criminalisation de la protestation sociale ont comme but de contenir,

désarticuler et exterminer la résistance indigène, paysanne, étudiante, ouvrière et populaire au projet colonisateur du régime, qu'il instaure peu à peu en imposant les prétendues réformes structurelles, ce qui signifie le bradage de notre territoire, de nos richesses naturelles, de l'eau et des hydrocarbures aux entreprises transnationales, avec la perte consécutive de la souveraineté nationale et de nos droits sociaux.

4. Nous accusons Enrique Peña Nieto de déstabiliser le projet historique indépendant des Mexicains en faisant un usage illégal et abusif de la violence excessive des forces policières et militaires de l'Etat mexicain afin de servir des intérêts étrangers à la nation.
5. Le régime politique manque de légitimité face à des millions de Mexicaines et de Mexicains qui aujourd'hui se mobilisent à travers tout le pays, dans la quête de l'apparition en vie des étudiants disparus. Les partis politiques, la classe politique qui exploite à son bénéfice et d'en haut l'exercice du pouvoir, les institutions de l'Etat qui jouissent de l'impunité pour imposer à notre nation un avenir de néocolonialisme esclave manquent de crédibilité face à la lutte sociale en cours. Le régime agit selon et pour les intérêts du capital international.

6. Considérant tout cela, nous exigeons :
  - a. La réapparition en vie des quarante-trois normaliens disparus depuis près de deux mois.
  - b. Le châtiement de tous les responsables coupables de complicité, voies de fait ou omission de faits des 26 et 27 septembre à Iguala, Etat de Guerrero.
  - c. L'abrogation des réformes structurelles concernant l'enseignement, le travail, l'énergie, les télécommunications et la grande propriété terrienne parce qu'elles violent les droits des Mexicains.
  - d. Liberté immédiate pour tous les prisonniers politiques.
  - e. Arrêt de la criminalisation de la protestation sociale.
  - f. Le départ d'Enrique Peña Nieto comme président de la République.
  - g. Nous nous joignons aux actions de désobéissance civile et pacifique de la journée civique nationale du 1<sup>er</sup> décembre et de la prise symbolique de la ville de Mexico du 6 décembre.
  - h. Sera maintenue la participation active des différentes organisations dans les mobilisations pour la réapparition en vie des quarante-trois étudiants normaliens de Ayotzinapa, Etat de Guerrero. »

Le 20 novembre 2014 ■



## Etat espagnol

Le 29 novembre, manifestations dans tous les départements <sup>(1)</sup>

A l'appel des deux grandes confédérations, l'Union générale des travailleurs (UGT) et les Commissions ouvrières (CCOO), et de centaines d'organisations sociales et populaires, des manifestations sont convoquées samedi 29 novembre dans toutes les grandes villes du pays, à la suite d'une semaine de mobilisation contre le nouveau budget d'austérité que le gouvernement est en train de faire adopter pour l'an prochain.

Au nombre des autres revendications avancées, on trouve l'augmentation des salaires, celle des allocations chômage, la défense des libertés syndicales, et notamment l'exigence de l'arrêt des poursuites pour fait de grève contre 300 syndicalistes.

Ces manifestations ont lieu dans une situation où le pays est traversé par une crise majeure, produit de la combinaison entre l'effondrement économique qui touche la grande masse de la population laborieuse, la rébellion du peuple catalan et la décomposition de toutes les institutions du régime.



Parmi les centaines de syndicalistes poursuivis pour "fait de grève", huit d'Airbus sont sous le coup, depuis 2012, d'une condamnation à huit ans de prison.

Photo AFP

## Crise de régime

Le fait que deux millions trois cent mille Catalans, désobéissant à la monarchie, à son gouvernement et aux institutions héritées du franquisme, aient organisé et réalisé dans l'ordre le plus parfait une consultation sur l'avenir de leur peuple a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase de la crise du régime.

Tout est ébranlé : rompant avec l'appareil judiciaire et la séparation des pouvoirs, le gouvernement a contraint le parquet à déposer plainte contre Artur Mas (*président de la Catalogne* — NDLR) et deux « acolytes » (c'est là le jargon franquiste de l'ABC ou d'autres journaux plus libéraux). En parfait accord avec les généraux et un large secteur de l'appareil d'Etat franquiste, Mariano Rajoy, le président du gouvernement espagnol, veut rompre tous les ponts et organiser l'affrontement avec l'ensemble du peuple catalan. Pedro Sanchez, le nouveau secrétaire du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), cherche encore le moyen d'éteindre l'incendie en parlant d'une réforme constitutionnelle qu'il n'ose pas préciser. Quelques représentants de Podemos rêvent de la Grande-Bretagne et de sa bonne éducation, qui a permis une consultation légale (*en Ecosse* — NDLR).

Mais nous sommes face à un Etat hérité du franquisme, avec un roi (fils du précédent, Juan Carlos) désigné arbitrairement, toutes les structures du pouvoir économique de la dictature — l'Eglise, la justice, l'armée et l'ensemble de l'appareil répressif — restant intactes.

Face à eux, un peuple mobilisé, qui sert d'exemple à tous les peuples de l'Etat et qui apparaît pour la classe ouvrière de tout le pays comme l'avant-garde de l'affrontement avec cet Etat, avec ce régime corrompu défenseur du capital financier.

Dans tous les cas, l'intérêt des travailleurs de tout le pays est que la démocratie soit respectée, que le peuple catalan puisse décider, que tous les peuples puissent décider, et que les travailleurs, reprenant le combat pour leurs revendications, obligent les organisations à rompre tout soutien au gouvernement monarchique corrompu, à organiser la mobilisation contre lui.

Il est du devoir des organisations ouvrières de défendre ce droit pour préserver l'unité et pour aider à ouvrir une issue démocratique à ce régime pourri, qui ne peut être que la République du peuple pour le peuple. Il ne s'agit pas de remplacer un roi par un président, mais de balayer les institutions du régime et ouvrir la voie à l'émancipation sociale et à l'exercice du droit à l'autodétermination. **Andreu CAMPS, 24 novembre 2014** ■

(1) L'Espagne est divisée en dix-sept régions et cinquante-deux départements.

## Palestine

## La parole à Taher, militant palestinien résidant dans les territoires de 1948

Le gouvernement de l'Etat d'Israël vient d'adopter un projet de loi qui sera très prochainement soumis à la Knesset, le Parlement israélien. Dans un chapeau de présentation, il est indiqué que cette loi vise à passer constitutionnellement d'un Etat « juif et démocratique » à un « Etat national du peuple juif ».

La démocratie affirmée précédemment n'était que très formelle puisque les Palestiniens résidant à l'intérieur des frontières de l'Etat — territoires de 1948 —, après avoir été soumis au pouvoir militaire jusqu'en 1966, subissent aujourd'hui une terrible discrimination raciale similaire à l'apartheid.

**Peux-tu nous dire un mot du projet de loi que le gouvernement soumet à la Knesset ?**

Oui. Le gouvernement vient d'adopter un projet de loi qui modifie le texte de constitution de l'Etat d'Israël. Dans le texte de 1948, il était dit qu'Israël est un Etat juif mais que les citoyens non juifs ont des droits égaux. La nouvelle loi fait disparaître toute référence aux droits égaux. Evidemment, il y avait une forme d'apartheid, mais le texte était là, et l'égalité était écrite dans la loi. On pouvait donc s'appuyer dessus devant les tribunaux par exemple, mais maintenant, il ne reste plus que la référence à l'Etat juif. C'est l'ouverture au nettoyage ethnique.

**Chaque Palestinien des territoires de 1948 sera contrôlé, ainsi que les organisations arabes.**

**Il est de plus en plus fréquent que les autorités menacent des militants arabes des territoires de 1948 de déportation à Gaza, ce qui prouve par ailleurs que Gaza est bien une prison. Mais c'est également une forme de nettoyage ethnique que cette loi légalisera...**

Oui, et ce n'est pas la seule conséquence du projet de loi qui a été adopté. En fait, maintenant, tous les Palestiniens des territoires de 1948 vont en subir directement les conséquences, qui vont avoir un impact sur les moindres détails de la vie quotidienne. Une des premières conséquences va être de renforcer la surveillance et le contrôle de chaque Palestinien et de toutes les organisations

arabes, puisque maintenant, toute personne vivant ici est désormais soumise au renforcement du caractère sioniste de l'Etat.

**Quelle va être la conséquence pour le syndicat des travailleurs arabes, l'organisation qui prolonge le combat de Sawt el-Amel ?**

Comme son nom l'indique, ce n'est pas une organisation sioniste, donc, d'après le projet de loi, le syndicat ne se situe plus sur le même plan que les autres organisations. Et c'est le cas de toutes les organisations arabes, des ONG, etc. Il a déjà été annoncé qu'il y

aurait une surveillance et un contrôle renforcé des organisations arabes.

**Donc il s'agit là d'un projet d'une importance majeure, qui s'inscrit dans une situation marquée par de nombreux affrontements ?**

Tout à fait. Les affrontements continuent ici et là, entre les jeunes et la police, dans les villages, sans parler de Jérusalem-Est qui est en quasi état d'insurrection. Tu as vu ce qui se passe à Ashkelon, où le maire a interdit que les ouvriers arabes travaillent dans les écoles. Je te le dis comme je le pense. Ils peuvent prendre toutes ces mesures discriminatoires, ces lois, ces interdictions de travailler, mais ils ne parviendront pas à faire taire le peuple palestinien. Ils ne viendront pas à bout du peuple palestinien, que ce soit ici, à Jérusalem, à Ashkelon ou à Gaza. ■

## Une rencontre de la "Plate-forme de syndicalistes" a eu lieu le 22 novembre

**« La Plate-forme de syndicalistes, qui regroupe des militants UGT et CCOO qui défendent nos syndicats, parce qu'aujourd'hui, nous, travailleurs, avons plus que jamais besoin d'organisations fortes pour que nous puissions nous défendre, s'adresse à tout le mouvement ouvrier, en particulier à tous les adhérents et cadres de l'UGT et des CCOO, pour que nous affirmions qu'il est temps de changer de politique.**

Les dirigeants des syndicats doivent reconnaître que le dialogue avec le gouvernement ne sert que les intérêts de celui-ci. Il est temps que les dirigeants de l'UGT et des CCOO s'adressent à toutes les organisations, à toutes les forces de la classe ouvrière pour organiser la mobilisation contre ce gouvernement, pour exiger la démission de Rajoy. Car les six millions de chômeurs, les millions de précaires, les travailleurs qui voient les conquêtes de leurs conventions collectives en danger, les jeunes expulsés de l'Université par les diminutions des bourses et les hausses des droits d'inscription, ne peuvent attendre encore un an et demi les prochaines élections pour que leur situation s'améliore.

C'est pourquoi nous appelons tous les militants et adhérents des syndicats à mener campagne pour que nos principales organisations, CCOO et UGT, organisent, avec l'ensemble des organisations de la classe ouvrière, une grande marche sur Madrid dans le but d'exiger la démission du gouvernement Rajoy et le retrait de toutes les contre-réformes et coupes sociales.

Les syndicats doivent retrouver leur indépendance pour défendre les droits et conquêtes de la classe ouvrière. Une politique décidée à faire front et à organiser le combat contre le gouvernement Rajoy et contre les autres gouvernements qui organisent les coupes budgétaires est le meilleur moyen de relancer l'espoir des travailleurs et le prestige des syndicats. Ainsi, en ralliant les adhérents et les militants, il sera possible de gagner la nécessaire indépendance financière des organisations. »

(Extrait de la déclaration de la Plate-forme du 22 novembre.)

## Tunisie

## Election présidentielle : l'abstention marque la situation

**Correspondant**

**D'une élection à l'autre, c'est avec le même détachement que la majorité des citoyens a accueilli les résultats du premier tour de l'élection présidentielle. Détachement qui s'est traduit par l'augmentation substantielle du taux d'abstention par rapport aux élections législatives qui s'étaient déroulées un mois plus tôt.**

En effet, et en l'absence pour le moment de chiffres officiels, tous les observateurs s'accordent pour confirmer ce fait : une proportion importante d'électeurs — principalement des jeunes — s'est abstenue de voter. Proportion qui atteint 50 % dans des régions de l'intérieur (Kairouan, Sidi Bouzid) et dépasse 60 % dans des quartiers ouvriers comme Djebel Lahmar, dans la banlieue nord de Tunis. Cinq cent mille abstentionnistes de plus par rapport aux élections législatives, cela en tenant compte du nombre des électeurs ins-

crits qui ne se sont pas rendus aux urnes, soit 1,5 million, en plus des trois millions de citoyens non inscrits.

Et l'abstention a des raisons. La plus évidente d'entre elles est, comme l'écrit Ziad Krichène dans *Le Maghreb*, « le désaccord entre les propositions politiques faites et les attentes des citoyens et principalement les jeunes ».

Béji Caïd Essebsi, le président de Nida Tounès, et Moncef Marzouki, le président de la République provisoire, sont les deux candidats qui s'affronteront au second tour, prévu fin décembre. Mais au-delà de la joute électorale qui les opposera, l'un et l'autre sont attachés à la poursuite de la même politique d'assujettissement à l'impérialisme et à ses institutions financières. L'un comme l'autre soutiennent l'intervention française au Mali et le processus de démantèlement de la Syrie et de l'Irak, et ont participé activement aux sommets des « Amis de la Syrie » orchestrés par l'impérialisme américain. Toutes ces raisons expliquent le peu

de crédit accordé par la majorité des citoyens tunisiens à cette élection présidentielle. Depuis septembre, il ne se passe pas une semaine sans que l'actualité apporte son lot de grèves et de mobilisations. Les employés des délégations régionales de l'enseignement sont en grève depuis le mois d'octobre, et ce après avoir cessé leur grève pendant trois jours à la demande de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Mais peine perdue, le gouvernement fait toujours la sourde oreille à toute revendication de salaire, de statut ou d'emploi.

Le syndicat de l'enseignement annonce la grève pour les prochains jours parce que le gouvernement considère que la question des négociations salariales n'est pas d'actualité. Le secrétaire général de la centrale syndicale a affirmé que ces négociations doivent absolument se tenir avec le gouvernement actuel, au plus tard fin novembre.

Une chose est certaine, les élections législatives et l'élection présidentielle ne règlent rien. ■

# U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

## ITALIE

### Privatisation des chemins de fer... au bonheur des banques

L'Italie a officiellement entamé l'examen de la privatisation de ses chemins de fer dans le cadre d'un programme plus vaste de privatisations visant à payer aux banques la gigantesque dette de l'Etat de plus de 130 % du PIB.

« Un groupe de travail a été créé pour préparer toutes les mesures nécessaires à l'ouverture du capital de la société et à sa cotation », indique le communiqué du ministère de l'Economie et des Finances.

Le ministre de l'Economie et des Finances, Pier Carlo Padoa-Schioppa, a exprimé le souhait que la privatisation soit lancée « rapidement ».

Le précédent gouvernement italien, dirigé par Enrico Letta, avait déjà entrepris, à l'automne 2013, un programme de privatisations devant rapporter jusqu'à 12 milliards d'euros, qui iront directement grossir les profits des banques.

## CHIFFRE

# 211 000

C'est le nombre de très riches à l'échelle de la planète.

Leur richesse a augmenté de 7 % en 2014

et se monte donc

à 30 000 milliards de dollars.

Cette somme est le double du produit intérieur brut (PIB) américain.

Ces 211 000 ne représentent que 0,004 %

de la population mondiale mais détiennent 13 % des richesses mondiales.

## FRANCE-JORDANIE

### La France va déployer six Mirage supplémentaires en Jordanie

Le ministre français de la Défense vient d'annoncer que la France allait déployer six Mirage 2000-D en Jordanie.

Un avion de ravitaillement C135 et un avion de patrouille maritime Atlantique 2 complètent ce dispositif aux Emirats, de même qu'une frégate antiaérienne, le *Jean Bart*, dans le Golfe.

L'opération française Chamal, lancée le 19 septembre dernier en Irak et en Syrie, s'appuyait jusqu'à présent sur neuf Rafale, déployés sur la base française d'Al Dhafra, aux Emirats, soit près de deux fois moins d'appareils et deux à trois fois plus loin du théâtre de guerre.

Photo AFP



Après la décision de ne pas poursuivre le policier blanc qui a tué Michael Brown

Vague de manifestations et d'émeutes aux Etats-Unis

Dans les rues de Ferguson (Missouri), le soir du 24 novembre.

La décision du grand jury populaire de ne pas tenter de poursuivre à l'encontre du policier blanc Darren Wilson, qui a assassiné le jeune Noir Michael Brown à Ferguson en août dernier, a été annoncée lundi 24 novembre en début de soirée. Elle a immédiatement provoqué une vague de manifestations dans tous les Etats-Unis.

De Seattle à New York, en passant par Chicago et Los Angeles, des milliers d'Américains sont descendus dans les rues le 24 novembre au soir.

Dès l'annonce de la décision du grand jury, à New York, des manifestants ont convergé sur Times Square, avec des panneaux noirs affirmant : « *Le racisme tue* », « *Nous ne resterons pas silencieux* », et dénonçant « *le racisme de la police* ».

« *Pas de justice, pas de paix* », scandaient les manifestants, dont le flot a grossi au fil des heures. D'autres comparaient la police au Ku Klux Klan.

La police était omniprésente. Des hélicoptères survolaient la place.

D'autres groupes de manifestants se sont rassemblés à Union Square, plus au sud de Manhattan, tandis qu'un troisième avait prévu de rejoindre Harlem à pied derrière une pancarte réclamant « *Justice pour Michael Brown* ».

A Washington, plusieurs milliers de manifestants convergeaient sur la Maison-Blanche, scandant « *Hands up ! Don't shoot !* » (« Haut les mains ! Ne tirez pas »), le slogan devenu le cri de ralliement des manifestants depuis l'assassinat de Michael. Des centaines de pancartes : « *Arrêtez le terroriste raciste de la police* », ou : « *La vie des Noirs compte* ». Le cortège s'est dirigé vers le Capitole, placé en état de siège par la police et l'armée.

Manifestations également à Boston, Philadelphie, Denver, Seattle, ou encore à Chicago et à Salt Lake City.

A Oakland (Californie, ouest des Etats-Unis), quelque 2 000 manifestants bloquaient la principale autoroute donnant accès à la ville.

A Los Angeles, des centaines de manifestants se sont affrontés durant des heures à la police qui tentait de les repousser des autoroutes d'accès à la ville, tandis que des milliers d'autres manifestaient dans les quartiers sud à majorité noire. Devant un poste de police, les manifestants criaient : « *Mort aux flics tueurs* ». Sur d'autres pancartes, on lisait : « *De Ferguson à Gaza, la résistance est justifiée* ».

A Ferguson, dès l'annonce du verdict, la police a dû faire face à une violente émeute. Les policiers, essuyant de nombreux tirs, étaient bombardés de pierres, douze immeubles étaient en flammes.

Les émeutes s'étant poursuivies toute la nuit, et devant l'incapacité de la police de reprendre le contrôle de la situation, le gouverneur du Missouri, Jay Nixon, a demandé un renfort supplémentaire de la Garde nationale.

Une nouvelle fois, deux jours après l'assassinat par un policier blanc d'un enfant noir de 12 ans, dont le seul tort était de tenir à la main un pistolet factice, le président Barack Obama a lancé, depuis la Maison-Blanche, un appel au calme, qui ne manquera pas d'être ressenti par toute la population noire des Etats-Unis comme un blanc-seing donné à la police qui se croit déjà dotée d'un « permis de tuer permanent »... dès lors qu'il s'agit de Noirs, jeunes de surcroît. Rappelons que, chaque jour aux Etats-Unis, deux Noirs sont tués par la police.

## ÉTATS-UNIS

### Trois banques accusées de trafiquer les prix des matières premières

Les banques Goldman Sachs, JPMorgan Chase et Morgan Stanley sont accusées d'avoir manipulé les prix des matières premières, dont ceux de l'aluminium.

« Depuis 2008, Goldman Sachs, JPMorgan Chase et Morgan Stanley sont engagées dans plusieurs milliards de dollars d'activités concernant les matières premières physiques, en contrôlant ou en étant propriétaires de vastes stocks » de brut, de gaz naturel, d'aluminium, d'uranium, entre autres, selon la synthèse d'un rapport d'enquête du Sénat américain.

Ces banques — les trois fleurons de Wall Street — sont propriétaires d'entrepôts de stockage, de centrales électriques, de mines de charbon, de sites de gaz naturel et d'oléoducs... Elles sont accusées de s'être servis de leur position pour « manipuler ou influencer les prix des matières premières » au profit des compagnies minières et des groupes financiers auxquels ces compagnies sont liées.

## LIBERIA

### La moitié de la population active mise au chômage par Ebola

Près de la moitié de la population active au Liberia a été contrainte d'abandonner toute activité professionnelle en raison de l'épidémie d'Ebola, selon une étude de la Banque mondiale parue le 19 novembre dernier. Les travailleurs « indépendants » sont « les plus touchés » économiquement. Environ 64 % d'entre eux sont actuellement au chômage forcé (hors secteur agricole) alors qu'ils occupaient une activité quand l'épidémie a éclaté. La proportion est de 49 % pour les travailleurs salariés. L'épidémie a également aggravé des « problèmes existants » dans le pays, notamment sur la sécurité alimentaire, en faisant flamber le prix du riz importé.

Quatre-vingt-dix pour cent des personnes interrogées pour cette étude redoutent ainsi de ne pas avoir assez à manger pour nourrir leur famille.

## ESPAGNE

### Plus d'un tiers des salariés n'a gagné que 645 euros maximum par mois en 2013

Plus d'un tiers des salariés espagnols a touché une paie de 645 euros maximum par mois en 2013, selon les chiffres de l'Agence nationale des impôts, qui montrent un appauvrissement de la population active avec la crise.

Sur un total de 16,68 millions de salariés, 34 % ont touché l'équivalent du salaire minimum, qui est de 645 euros mensuels, payé sur quatorze mois, soit 9 030 euros par an, révèlent ces chiffres publiés le 20 novembre dernier.

Pour 3,6 millions d'entre eux, le salaire mensuel n'a pas dépassé 322,5 euros. La proportion de salariés vivant du salaire minimum a augmenté avec la crise économique, puisqu'en 2007, elle n'était que de 30 %.

Les femmes, les jeunes et les immigrés sont particulièrement touchés. L'an dernier, 2,92 millions de femmes étaient payées au salaire minimum ou moins, contre 2,84 millions d'hommes, selon l'agence fiscale espagnole. Soixante-quinze pour cent des jeunes âgés de 18 à 25 ans touchent le salaire minimum ou moins. La proportion est de 59 % parmi les salariés étrangers. Avant même la grave crise qui a éclaté en Espagne en 2008 existait la génération des « mileuristas », des salariés trentenaires bardés de diplômes mais ne gagnant pas plus de 1 000 euros par mois. Avec l'explosion du nombre de chômeurs, un certain nombre d'entre eux sont allés chercher fortune dans d'autres pays européens, comme la France et l'Allemagne, ou en Amérique latine.

Si le taux de chômage est particulièrement élevé chez les jeunes, à 55,06 % en 2013, ils ne sont pas les seuls à en souffrir, puisque le taux de chômage total est passé de 8,57 % en 2007 à 25,73 % l'an dernier.

Photo AFP

## Dossier &amp; arguments

## Défense des prud'hommes ! Il y a urgence !

## Exigeons maintenant le retrait du projet Macron et du pacte de responsabilité !

Vous trouverez ci-contre une analyse des menaces et des remises en cause dont sont l'objet les conseils de prud'hommes, présentée par un syndicaliste, lui-même conseiller prud'homme. Chacun doit prendre la mesure de l'enjeu de l'offensive du Medef, relayée sans délai par le gouvernement, contre la justice prud'homale. Tout salarié s'estimant victime d'une injustice ou d'un abus patronal dispose, grâce à une justice gratuite, la justice prud'homale, d'un recours pour faire respecter le Code du travail et faire valoir ses droits.

Les articles L. 1411-1 et L. 1421-1 du Code du travail définissent clairement le rôle et la place de prud'hommes. « Le conseil de prud'hommes règle par voie de conciliation les différends qui peuvent s'élever à l'occasion de tout contrat de travail soumis aux dispositions du présent code (il s'agit du Code du travail — NDLR) entre les employeurs, ou leurs représentants, et les salariés qu'ils emploient. Il juge les litiges lorsque la conciliation n'a pas abouti », dit l'article L. 1411-1. Le second article cité indique :

« Le conseil de prud'hommes est une juridiction élective et paritaire. Il est composé, ainsi que ses différentes formations, d'un nombre égal de salariés et d'employeurs. » La composition paritaire du conseil de prud'hommes garantit à la fois que le recours du salarié sera examiné et qu'il sera jugé par ses pairs au regard du Code du travail, dont le conseil vérifiera la bonne application. Selon le ministère de la Justice, au 31 décembre 2012, plus de 200 000 dossiers étaient en cours de traitement par les 210 conseils de prud'hommes. Voilà ce avec quoi les multinationales veulent en finir. M. Gattaz, au nom du Medef, a demandé, le 30 octobre dernier, que la France sorte de la convention 158 de l'Organisation internationale du travail (OIT). Celle-ci fait obligation à l'employeur de justifier tout licenciement. Adoptée par l'OIT en 1982, entrée en vigueur en 1985, cette convention stipule qu'« un travailleur ne devra pas être licencié sans qu'il existe un motif valable de licenciement lié à l'aptitude ou à la conduite du travailleur ou fondé sur les nécessités du fonctionnement de l'entreprise ». M. Gattaz a argumenté ainsi : « Quand les dirigeants d'une entreprise peuvent embaucher, ils craignent de se trouver devant les prud'hommes s'il rompent le contrat. Tant qu'on aura cette contrainte supranationale, peu importe le contrat, le fond du problème ne sera pas traité. »

L'objectif du patronat est clair : en finir avec toute réglementation pour faire place aux diktats de la course aux profits, sans aucun recours pour le salarié. Mais qui sont-ils, ces membres du gouvernement Hollande pour, chaque jour, donner satisfaction au Medef ? Comment osent-ils envisager de faire disparaître une institution qui, depuis plus de 200 ans, constitue un pan entier de simple justice ? En effet, le premier conseil de prud'hommes est né à Lyon en application de la loi du 18 mars 1806 ! Il est temps que soit mis fin à cette politique de soumission systématique au chantage du Medef !

■ Denis LANGLET

Fredj Touitou

Les conseils de prud'hommes (CPH) sont menacés. C'est une attaque sans précédent que le gouvernement veut engager. L'offensive se concentre sur la suppression de l'élection des conseillers prud'hommes, l'obligation de médiation et la mise en place d'un échevinage. De quoi s'agit-il ?

Le 14 octobre, sur demande du ministre du Travail, François Rebsamen, le Sénat a voté en première lecture un projet de loi (adopté ensuite en urgence à l'Assemblée nationale le 20 novembre) habilitant le gouvernement à prendre par ordonnance les mesures pour instaurer un nouveau mode de désignation des conseillers. Le lendemain, le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, annonce une réforme des prud'hommes : rénover la phase de conciliation, professionnaliser la procédure et la formation des conseillers ! Le porte-parole de M<sup>me</sup> Taubira déclare nécessaires une concertation préalable et un pilotage par son ministère, mais agir par ordonnance n'a qu'un objectif : agir dans l'arbitraire.

#### Les élections prud'homales, un coût élevé ?

Arguant d'un coût élevé de l'organisation des élections (estimé à 91 millions d'euros, 4,77 euros par électeur inscrit) et d'une faible participation, le gouvernement a reporté, dans un premier temps, cette élection de 2013 à 2015. Il vient de faire voter par le Sénat une prolongation du mandat jusqu'en 2017 et la suppression de l'élection ! Début décembre, par ordonnance, le gouvernement devrait entériner ces dispositions avec un arsenal d'autres mesures visant des protections contenues dans le Code du travail. Ainsi, un conseiller élu en 2008 pour cinq ans aurait un mandat de neuf ans par simple décision gouvernementale ! Il s'agit d'une atteinte aux élémentaires règles de démocratie. (...) La suppression de l'élection dénature l'institution.



Photo AFP

#### Une faible participation ?

Quant à la faible participation aux élections prud'homales, elle est le produit d'une désorganisation, de nombreux obstacles, tout particulièrement dans les entreprises où le droit syndical est inexistant. Il faut bien mettre cela sur le compte de la volonté de dévaloriser l'institution et de réduire les protections contenues dans le Code du travail. Le gouvernement propose une désignation des conseillers en 2017 sur la base de la loi de représentativité syndicale de 2008. Or cette loi, qui a créé des déserts syndicaux, exclut des millions de salariés de toute représentation, particulièrement dans les petites entreprises. La collecte des résultats aux élections professionnelles est source d'anomalies et de nombreux contentieux. Enfin, si

sur le plan syndical, « côté salarié », des chiffres officiels ont été annoncés, nous laissant pour le moins perplexes, « côté patronal », il n'y a rien pour le moment, et on se demande bien de quel chapeau pourrait sortir sa représentativité. La légitimité d'un conseiller salarié sera-t-elle la même que celle d'un conseiller employeur ? Il s'agit bien de dénaturer l'institution.

#### Une campagne de dénigrement

Et les critiques pleuvent sur l'institution ! De quinze mois à trois ans pour qu'une affaire soit définitivement jugée ! Le taux de conciliation est très bas, les délais de jugement excessifs, le taux d'appel à la suite d'un jugement trop élevé, le départage serait un échec du caractère paritaire du conseil de prud'hommes.

Rapports à l'appui, l'institution séculaire devrait être réformée de fond en comble. Nous avons eu droit au rapport Marshall, président de la cour d'appel de Montpellier, qui recommande, dans son rapport « Les juridictions du XXI<sup>e</sup> siècle », la mise en place d'une juridiction sociale unique composée de juges professionnels et non professionnels (ce qu'on appelle « l'échevinage » en termes juridiques). Ce rapport, teinté de mépris à l'égard des conseillers, a suscité le tollé général des organisations syndicales. Dans la continuité, nous avons aujourd'hui le rapport Lacabarats (président de la chambre sociale de la Cour de cassation) qui, tout en laissant un caractère paritaire de façade, répond à la commande du ministère.

#### L'ANI de 2013

(...) Bien souvent, l'employeur ne daigne pas même se déplacer. Son représentant (avocat), dossiers fermés, annonce ne pas vouloir concilier. Les grandes entreprises, qui ont les moyens de tenir longtemps, espèrent, renvoi après renvoi, jugements, appels, cassation, que le salarié abandonne la procédure. Et la loi du 14 juin 2013, consécutive de l'ANI de janvier signé entre le Medef et la CFDT, dite « de sécurisation de l'emploi », en forfaitisant l'évaluation des préjudices liés au licenciement, a pour conséquence de réduire la place de la conciliation. A cela s'ajoutent de nouveaux délais de prescription portant sur le droit d'agir en justice, réduits en 2008 (ANI) et considérablement aggravés avec la loi du 14 juin 2013.

Le rapport Lacabarats, qui annonce un renforcement du bureau de conciliation, rebaptisé « bureau de conciliation et d'orientation », vise dans les faits à évacuer les dossiers en orientant vers un juge professionnel conciliateur et-ou vers la médiation, que certains voudraient rendre obligatoire. La médiation est payante (jusqu'à 700 euros). Les fédérations ouvrières demandent le respect des textes : la mise en état des dossiers dès cette phase, une participation active dans la recherche d'un accord entre les parties, et l'attribution des sommes dues non contestables, liées aux règles impératives du contrat.

#### La question des délais de jugement

Les délais de jugement sont trop longs. Rappelons d'abord que dans 72 % des cas, le bureau de jugement fait droit aux prétentions du demandeur, totalement ou partiellement. Ecartons une critique récurrente visant à dire que les conseillers seraient incompetents. Nous ne rentrerons pas dans le détail, mais un chiffre suffit à démontrer l'inverse : 82 % des litiges sont tranchés par les conseillers prud'hommes sans avoir à recourir à un magistrat professionnel. C'est trop long parce que soixante-deux conseils de prud'hommes ont été suppri-

#### Les raisons du faible taux de conciliation

Le taux de conciliation serait de 5,5 % en 2013. Les parties en conflit se rencontrent devant les deux juges prud'hommes (conseillers) et une greffière pour tenter une conciliation. C'est la première étape avant un éventuel jugement. Ce que l'on ne veut pas dire, c'est qu'une bonne partie des affaires introduites fait l'objet d'un désistement avant cette réunion de conciliation (40 % en 2012). Il arrive que certains se présentent à la conciliation pour dire qu'ils se sont mis d'accord. Cela relève légèrement (de l'ordre de 10 %) le taux de conciliation. La base fondamentale du conseil des prud'hommes repose sur la recherche de conciliation : elle était estimée à 80 % avant la Seconde Guerre mondiale, pour n'atteindre que 10 % aujourd'hui. Mais pour concilier, il faut le vouloir.

més sous Sarkozy ; le nombre de personnels de justice dans ces tribunaux (personnels administratifs, greffiers) a été considérablement réduit, les moyens matériels (Code du travail...) font cruellement défaut, les formations sont largement insuffisantes (six semaines sur cinq ans). Il existe des juges professionnels départiteurs auxquels il est fait appel lorsqu'en délibération les quatre conseillers n'ont pas pu se mettre d'accord (interprétation des textes, etc.). Mais là où l'on pourrait accroître considérablement la résolution des affaires en embauchant de tels juges, rien n'est prévu ! Et lorsque, de façon systématique, il est demandé au tribunal de renvoyer les débats parce que l'objectif est de gagner du temps, comment s'étonner de l'engorgement des conseils ?

#### Une «accélération» pour répondre aux exigences du capital

La solution miracle : l'échevinage ! Pour régler plus rapidement les affaires, on prend un juge professionnel et on l'entoure de conseillers (si c'est deux, on divisera donc leur nombre actuel par deux !). C'est lui qui rend la justice, les conseillers se limiteront à donner un avis si on les y invite ! C'est d'ailleurs ce qui se pratique au tribunal des affaires de Sécurité sociale (Tass). Et dès lors, on comprend la proposition de fusionner le Tass et le CPH. (...) Aussi nous dirons que s'il s'agit d'accélérer les jugements (c'est à voir), c'est avant tout pour répondre aux exigences du capital !

Les organisations syndicales se sont exprimées. La CGT alerte : « Le gouvernement veut supprimer les conseils de prud'hommes. » La CGT-FO dénonce « la remise en cause de la gratuité de la justice au bénéfice d'une véritable justice privée ; l'externalisation du contentieux des tribunaux de la République avec toutes ses conséquences notamment sur le principe du contradictoire, l'accès à un procès équitable... »

Un premier rassemblement a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril dernier à l'appel des unions régionales d'Ile-de-France FO, CGT, FSU et Solidaires. Il y a une force de milliers de conseillers dont le dévouement au service de la défense des droits, de la justice, est considérable. Ils sont un facteur éminemment important dans la défense de l'institution face au gouvernement et au patronat. Mais devant le danger, le rapport de force doit s'organiser dans l'unité la plus large. La défense des prud'hommes, c'est l'affaire de tous, de tout le mouvement ouvrier.

Cette contribution vise aussi à ouvrir le débat : nous vous appelons à apporter vos contributions à la conférence ouvrière du 17 janvier prochain. ■

**Devant le danger, le rapport de force doit s'organiser dans l'unité la plus large.**

Sciences

La sonde spatiale Rosetta et son robot Philae viennent de commencer (et déjà de largement réussir) une mission d'exploration et de recherches sur l'origine de la vie au moment de la formation du système solaire.

# Devant ce formidable exploit scientifique, interpellation et questions pour l'avenir

La planète entière s'est enthousiasmée pour les aventures de Rosetta et Philae. La comète Tchourioumov-Guérassimenko

(« Tchouri ») pourrait nous révéler des informations capitales sur notre passé, sur l'apparition de la vie sur Terre notamment...

Par François Péricard

Le plus extraordinaire, peut-être, est que, en moins de quarante-huit heures, Philae a réalisé 80 % de sa mission ! Il a de plus eu le temps d'effectuer de nombreuses découvertes, que les scientifiques ne lui avaient pas demandées et dont ils disent maintenant qu'elles vont être d'un intérêt considérable. Et si le petit module vient pour le moment d'épuiser son énergie (des piles mises en place il y a dix ans), il y a un espoir réel que le rapprochement de la comète avec le Soleil lui permette prochainement de déployer ses panneaux photovoltaïques et de recharger ses batteries. Nous avons été frappés par les formules avec lesquelles les scientifiques commencent les explications de leurs travaux : « Notre mission... » ; « Nous avons prévu ceci... » ; « Nous avons choisi cela... » Tout sauf un « Nous » de

position avancée et dans la boue d'un système capitaliste devenu totalement parasitaire qui l'entraîne chaque jour un peu plus dans les délires d'une course aux profits exponentiels de son capital financier ! Et dans ce contexte de dégénérescence de toute la société, il est encore capable, appuyé sur des institutions issues de l'après-guerre et de plus en plus remises en cause aujourd'hui, de ce sursaut de progrès ! Que l'on réfléchisse un seul instant à tout ce qu'il pourra investir d'énergie, de productivité sociale, d'intelligence et de créativité, quand il va parvenir à se débarrasser de la malfaisance congénitale de l'impérialisme, réaction sur toute la ligne. Le projet Rosetta-Philae a coûté 1,3 milliard d'euros, sur vingt ans. Le jour même où Philae atterrissait sur « Tchouri », le gouvernement Hollande-Valls annonçait qu'il allait budgétiser un dépassement des dépenses 2015 pour ses opérations guerrières (dites Opex, « opérations extérieures »), faisant atteindre au budget de « la Défense » la somme de... 1,3 milliard d'euros (ce qui lui fait effectuer de nouvelles coupes dans les budgets de plusieurs ministères, dont celui de l'Education nationale). C'est probablement le hasard, mais les deux chiffres, identiques, doivent être comparés. Ici, 1,3 milliard pour une année de guerres et de souffrances. Là, 1,3 milliard pour vingt années de recherches scientifiques et de progrès. En combattant pour abattre le vieux monde littéralement pourri de l'exploitation et de l'oppression, les classes ouvrières et les peuples du monde entier ouvrent la voie d'une société dont le moteur sera la satisfaction des besoins de l'humanité tout entière. Cette société s'appelle le socialisme, qui n'est ni un impératif moral ni un objectif idéologique, mais une exigence absolue pour le devenir de l'homme. ■



Les activités de l'Agence spatiale européenne (ESA) couvrent l'ensemble des activités du domaine spatial dont l'exploration du système solaire, l'étude du Soleil et la physique fondamentale, l'étude et l'observation de la Terre avec des satellites spécialisés, la navigation par satellite avec le programme Galileo, les télécommunications spatiales pour lesquelles l'agence finance la mise au point de nouveaux concepts, la recherche dans le domaine des technologies spatiales.

**“Nous sommes en 2014 et nous avons devant nous l'avenir et le progrès. En cette année de centenaire, c'est quand même mieux que 1914 !”**

(André Brahic, astrophysicien)

majesté, mais au contraire un « Nous » de volonté humaine collective. Un journaliste interrogeait un ingénieur du Centre national d'études spatiales (CNES) de Toulouse sur l'emploi répété de cette formulation : « Quand vous dites nous, vous voulez dire la communauté scientifique ? » Réponse : « Oui bien sûr ! Mais bien plus aussi, vous et moi, tout le monde en fait, c'est une réussite exceptionnelle pour la science, donc pour toute l'humanité ! » A quoi l'astrophysicien très connu André Brahic ajoutait : « Nous sommes en 2014 et nous avons devant nous l'avenir et le progrès. En cette année de centenaire, c'est quand même mieux que 1914 ! » L'humanité, la civilisation, le progrès, ce sont des mots qui pèsent lourd dans la bouche de ces scientifiques. Si nous sommes bien devant une formidable prouesse scientifique, nous n'avons pourtant pas pu nous empêcher de nous interroger justement sur ces questions qui relèvent de l'avenir de l'humanité. Comment ? L'homme est aujourd'hui enlaidé dans la décom-

## L'Europe ? Quelle Europe ?

A peine connu le succès de la mission Rosetta-Philae, tous les commentateurs intéressés et politiques se sont précipités pour affirmer que c'était là « une victoire de l'Europe ». Non seulement Bruxelles n'est pratiquement pour rien dans ce programme spatial (nous écrivons pratiquement par souci d'exactitude, car des fonds de l'Union européenne ont quand même participé au financement du programme à hauteur de 20 %), mais la mission ne correspond ni ne coïncide avec les buts qu'affichent en matière scientifique les institutions bruxelloises. Le programme Rosetta-Philae a été conçu, préparé, organisé (et financé pour l'essentiel) par l'Agence spa-

tiale européenne (ESA), un regroupement intergouvernemental de vingt nations, qui existe depuis quarante ans, à l'initiative des agences publiques des principaux Etats nationaux, hors de toute volonté de retombées immédiates en matière d'applications à but lucratif, de profit. La rentabilité des opérations spatiales de l'ESA n'est pas financière mais sociale. Ces agences publiques et l'ESA elle-même se tiennent à l'écart des organismes privés essayant de développer ce qu'ils appellent eux-mêmes le « spatial low cost », qui vient d'ailleurs de connaître deux graves échecs, les explosions successives de la fusée américaine Antares et de SpaceShipTwo appartenant à la firme privée Virgin Galactic.

Les buts affichés par l'Union européenne sont en la matière aux antipodes de cette démarche. Ils ont été définis par la « stratégie de Lisbonne » décidée en 2000 : « Associer recherche et innovation ». De fait, sur cette orientation, Bruxelles a engagé des financements très importants (beaucoup plus que sa modeste contribution au projet de l'ESA), surtout tournés vers du simple marketing camouflé en innovation et pour aider les grands groupes capitalistes à « innover » de nouvelles applications pour leurs modèles anciens à peine modifiés. La mise sur le marché de générations successives et quasi ininterrompues de téléphones portables, tablettes et autres smartphones, à grand renfort de campagnes publicitaires, le démontre à l'envi. ■

### LES FAITS

Mercredi 12 novembre, la sonde Rosetta a rejoint la comète « Tchouri », à 500 millions de kilomètres de la Terre, après un voyage interstellaire de dix ans et de près de 7 milliards de kilomètres. La sonde a volé à 66 000 km/h pour « rattraper » sur son orbite la comète, elle-même se déplaçant dans l'espace à 55 000 km/h. Philae, le module de la sonde, a été propulsé sur la comète avec une grande précision sur l'aire prévue de un km<sup>2</sup>. Le robot-laboratoire n'a pu s'arrimer comme prévu à la comète, compte tenu de la nature poreuse de cette dernière, et a effectué deux rebonds à cause de son extrême légèreté due à la faible gravitation (quelques grammes, alors que le robot, bourré d'instruments de haute technologie, pesait environ 100 kilos sur Terre). Philae a fait ces deux rebonds avant de se stabiliser difficilement, mais a néanmoins commencé son travail de recherches et d'investigation. Il a déjà pu envoyer à la Terre, par l'intermédiaire de Rosetta restée en orbite autour de la comète, un nombre considérable de données sur sa mission, images et premières analyses, car c'est aussi un laboratoire. Pendant son trajet, la sonde Rosetta a déjà effectué elle-même des missions de survol de plusieurs astéroïdes, comme Steins et Lutetia, et en a recueilli des informations nouvelles et significatives.

### LES OBJECTIFS

Les buts essentiels de la mission sont de permettre une approche des conditions dans lesquelles le système solaire s'est formé, ses origines, son fonctionnement. Les comètes sont parmi les corps les plus anciens de ce système, ayant une structure et une matière très proches de celles de la période de cette constitution (environ 4,5 milliards d'années), et renferment des informations décisives sur le sujet. Les scientifiques espèrent, par différentes mesures minéralogiques, isotopiques et chimiques de la matière cométaire, comprendre comment celle-ci existait à l'état le plus primitif possible, ces éléments n'existant plus sur Terre. Les deux axes essentiels de la mission sont donc : 1. Sachant que notre planète Terre a subi de nombreux « bombardements » d'astéroïdes lors de sa constitution, les scientifiques veulent savoir si l'eau présente à la surface du globe provient de ces corps célestes, eux-mêmes largement constitués d'eau, de glace et de poussières moléculaires. Information capitale, car sans la présence d'eau sur Terre, il n'y aurait pas eu possibilité de vie. 2. Le robot doit rechercher sur le noyau de la comète des molécules complexes primitives (que les chercheurs appellent des « briques ») qui auraient joué un rôle décisif dans l'apparition de la vie sur Terre (par l'évolution décrite par Darwin et a donné naissance à la vie humaine). C'est une mission périlleuse d'« archéologie spatiale » visant à percer les mystères de l'évolution du système solaire et de celle de notre propre planète à partir de l'analyse de molécules organiques formées auparavant.